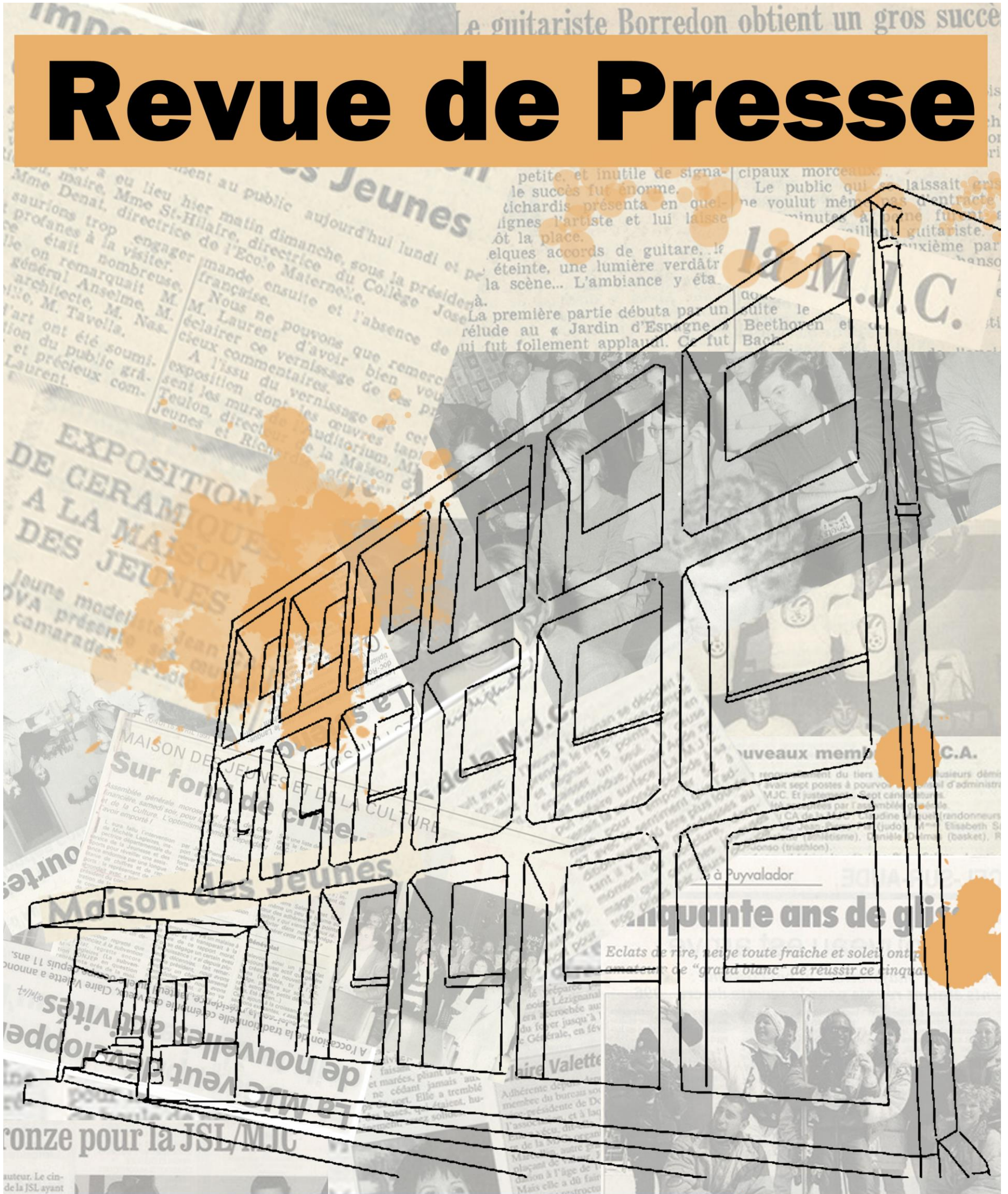


Revue de Presse



Années 1966-1969

PARTIE 2



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Dimanche matin, sous la présidence de M. Emile Authier, en présence de M. Sala, délégué régional, des représentants des Maisons des Jeunes de Peyriac, Bages, Rieux-Minervois, Carcassonne, Narbonne, Lézignan, Ornaisons, Saint-André-de-Roqueiongue avait lieu à la Maison des Jeunes de Lézignan, de 10 h. à 12 h. 30, la réunion trimestrielle du conseil d'administration de la Fédération départementale des Maisons des Jeunes et de la culture.

De nombreuses questions propres à la vie intérieure de l'Association furent étudiées et résolues. Nous n'entrerons pas dans le détail qui intéresse plus particulièrement les membres de ces Maisons.

Nous relèverons simplement la très rapide expansion de cette Fédération départementale qui, en six mois, est passée de cinq Maisons à onze, regroupant ainsi près de 3.000 jeunes et adultes dans le département.

Cela n'est pas sans poser de graves questions quant à l'organisation même.

C'est pourquoi, plus particulièrement, les délégués se sont penchés sur la question des structures et de l'orientation.

Le bureau se réunira tous les mois, tantôt à Lézignan, tantôt à Narbonne.

Ce bureau est composé de membres appartenant à ces deux Maisons les plus anciennes du département et qui, de ce fait, disposent d'un plus grand nombre d'animateurs.



Photo du haut, de gauche à droite : M. AUTIE, président F. D.; Jean ICHE, vice-président; Jean-Louis BONNET, président Ornaisons. — Photo du bas : M. SALA, délégué régional, entouré des représentants de Rieux (à gauche) et de Mlle CHABBERT, secrétaire.

(Photo Pierre Charré.)

Mercredi 13/1/66



Réuni dimanche matin, le Conseil départemental des M.J.C., respon- sable de 3000 jeunes, modifie ses structures



● Une vue d'ensemble des participants. De gauche à droite, trois représentants de la Maison de Rieux-Minervois et deux représentants de Peyriac-Minervois. MM. Sala, délégué régional, Bastien, président de la M.J. de Carcassonne, Yché, président de celle de Lézignan ; Mlle Odette Chabbert, secrétaire de la Fédération départementale ; M. Jean-Louis Bonnet, président de la M.J. d'Ornaisons, MM. Authié, président de la Fédération départementale, Cavailhé, président de la M.J. de Bages, Martinolle, Izquierdo, du C.A. de Lézignan, Hernando, trésorier de la Fédération départementale, Teulon, directeur de Lézignan. (Photo Costesque)

DIMANCHE, A LEZIGNAN

Le Conseil départemental des M. J. C. s'est penché sur la révision de son organisation devant la brutale crise de croissance des maisons de jeunes



Les membres du conseil départemental des Maisons des Jeunes et de la Culture de l'Aude au cours de leur réunion à Lézignan. (Photo Costesque).

n'avons pas l'habitude dans le détail des questions intérieure étudiées

par les associations qui nous font l'amitié de nous inviter.

Nous ne croyons pas déroger en insistant sur un aspect particulier et principal qui fut abordé au cours de la réunion tenue dimanche matin, rue des Vosges, du conseil d'administration départemental de la Fédération des Maisons des Jeunes.

Cette assemblée rassemblait autour de M. Authié, président et de M. Sala, délégué régional, les représentants des M. J. C. de Rieux, Bages, Peyriac, Narbonne, Ornaisons, Saint-André, Lézignan et Carcassonne.

Six nouvelles maisons en quelques mois

La création en quelques mois de six nouvelles Maisons, portant à onze le nombre dans le département, oblige la Fédération départementale à revoir ses méthodes de travail. La presque totalité de cette réunion fut consacrée à cette étude.

— Amélioration des liaisons en-

tre le conseil départemental et la commission d'animation.

— Bureau départemental axé essentiellement sur les Maisons les plus anciennes du département, Lézignan et Narbonne, étant entendu que tous les présidents des différentes M. J. C. ou leurs représentants peuvent assister aux réunions.

— Réunion du bureau tous les mois, tantôt à Narbonne, tantôt à Lézignan.

Le choix entre deux options

L'assemblée avait aussi à se prononcer entre deux options :

— Expansion par l'accueil de nouvelles Maisons désirant se créer :

— Approfondissement de ce qui existe, implantation sérieuse des dernières Maisons créées.

A l'unanimité, l'assemblée a opté pour la deuxième, étant entendu que la Fédération ne peut refuser d'affilier de nouvelles Maisons si elles réunissent les deux critères de succès : locaux et équipes d'animateurs.

SOUS la présidence de M. Authié, en présence des délégués des Maisons des Jeunes et de la Culture de Lézignan, Narbonne, Carcassonne, Ornaisons, Saint-André de Roquefort, Bages, Rieux-Minervois, Peyriac-de-Mer, de MM. A. Rougé et J. Yché, conseillers nationaux, de M. Sala, délégué régional, avait lieu dimanche matin, de 10 h à 12 h 30 à la M. J. C. la réunion du conseil d'administration de la Fédération départementale des M. J. C.

MM. Bapt et Sintès s'étaient fait excuser. Nous n'entrerons pas dans le détail des questions qui furent débattues.

Evolution de la Fédération

Il ressort principalement des travaux de cette assemblée que la Fédération départementale qui, hier, groupait cinq Maisons, en regroupe aujourd'hui 11, soit plus de 3000 jeunes et adultes.

Hier, il s'agissait de réunir les représentants des maisons existantes pour coordonner leurs activités. En effet, à l'exception de Bize (en démarrage), elles se suffisaient à elles-mêmes. Aujourd'hui la Fédération rassemble :

— Des « grosses Maisons » comme Narbonne et Lézignan, dotées de permanents, appuyées par de solides équipes de bénévoles, bien implantées depuis plusieurs années. Maisons des Jeunes-pilotes parrainant de petites M. J. C. rurales.

— Des « Maisons moyennes » comme Carcassonne et Saint-André qui d'ici deux ou trois ans, auront atteint le niveau des premières.

— Des « petites Maisons » venant de naître comme Ornaisons, Durban, Rieux...

L'orientation et les structures doivent changer. Le Conseil se trouve devant une alternative, comme partout ailleurs en France : accepter constamment la création de nouvelles Maisons ou mieux associer celles qui existent.

Il semble avoir opté pour la deuxième solution. Il ne s'agit pas de refuser des créations éventuelles mais de s'assurer que sont rassemblés les critères principaux de tout succès d'une M. J. C. : des locaux et une équipe d'animateurs.

En ce qui concerne les structures, de l'avis unanime, la meilleure solution était de rassembler l'équipe dirigeante du bureau autour des deux Maisons les plus anciennes du département : Narbonne - Lézignan, ceci dans un souci d'efficacité. Les présidents de toutes les M. J. C. pouvant, bien entendu, venir eux-mêmes débattre des questions intéressant leurs Maisons.

Parmi les autres questions étudiées

1) Présidence de la Fédération départementale assurée à tour de rôle par les présidents des M.J.C. dans un souci de démocratie.

2) Désignation dans chaque activité d'un responsable départemental.

3) Meilleure liaison entre commission animatrice et conseil départemental.

MARCE

10 MAISONS, 3.000 ADHERENTS

M. Émile Autié (Narbonne), élu président de la Fédération des M. J. C. de l'Aude

L'assemblée générale départementale s'est tenue, samedi soir, à Espérazza

En autocars ou en voitures, jeunes ou représentants de jeunes, ils étaient trois cents venus de tout le département qui voulaient manifester à Espérazza, samedi soir, leur croyance et leurs espoirs en les Maisons des Jeunes et de la Culture.

Ce congrès départemental fut une réussite. Chacun a témoigné que l'Aude, avec ses dix Maisons de Jeunes et ses 3.000 adhérents, est un département où la jeunesse veut s'organiser, veut occuper ses loisirs en groupe.

Seul pour la dernière née, Durban, des responsables de toutes les Maisons de Jeunes étaient présents. Narbonne : les présidents Autié et Iché ; Carcassonne : le directeur M. Henry ; Ornatons : le président Bonnet ; Bages : le secrétaire, M. Quenel ; Bize : le président Fian ; Espérazza : le président Cadène ; Saint-André-de-Roque-longue : le président Rouanet et Peyriac-de-Mer : le secrétaire Dominguez.

De nombreuses autres personnalités prirent également place à la tribune : MM. Morel, président fédéral des œuvres laïques ; Bapt, inspecteur départemental à la Jeunesse et aux Sports ; Sintès et Berthe, assistants à la Jeunesse et aux Sports ; Carrère, secrétaire général du S. N. J. ; Rouge et Iché, membres du Conseil d'administration national des M. J. C. ; Salat,



Au bureau, avaient pris place de nombreuses personnalités : MM. Yché, président de la M. J. C. de Lézignan ; Basset, maire d'Espérazza ; Autié, Miles Chabert, Dupuy, MM. Carrère, secrétaire du S. N. J. ; Bapt, Sala...

surtout « réconfortants » pour les « jeunes » maisons, Bize et Saint-André notamment, qui y puisèrent idées, suggestions, conseils et purent développer en toute objectivité la diversité de leurs problèmes.

En 1965, parmi les principales réalisations de la Commission d'animation figurent :

- Au cours de ses réunions mensuelles, un effort sérieux de coordination des activités (programmes, manifestations) diverses, rencontres sportives, etc... ; il en est référé à chaque Conseil de Maison.
- Diverses initiatives : Liaison Conseil d'administration et Commission d'animation. Présence possible de divers membres de la Commission d'animation aux Conseils de Maison.
- Une propagande : à l'échelon des Maisons : aides, prêts, présences aux différentes manifestations des Maisons, participations aux stages.
- Une première manifestation à l'échelon départemental : journée du 2 mai 1965 à Saint-André-de-Roque-longue ; manifestations sportives, folklore, art dramatique, apéritif-dansant, tombola, bal. Organisation et participation effective de toutes les Maisons, présence des membres de la Fédération départementale.



M. Autié, nouveau président (Photos Rhimo).

UN BESOIN NOUVEAU

Puis, le rapport moral fut présenté par Mlle Chabert. Cette année, pour la première fois depuis sa création, en 1950, de la Commission départementale, le rapport est positif.

Seules, deux Maisons des Jeunes avaient une vie vraiment active, Narbonne et Lézignan ; Carcassonne, en butte à de multiples difficultés, ne parvenait pas à démarrer véritablement.

Les deux grandes Maisons du département se contenaient d'une coordination directe. La création, en 1964, de deux Maisons nouvelles, Bize et Saint-André, et, depuis, l'affinité de trois autres : Espérazza, Peyriac et Bages, a fait sentir la nécessité d'une action plus liée, donc le besoin d'une fédération vraiment active et efficace.

En février 1964, une commission d'animation formée uniquement de jeunes était créée. Elle se réunit depuis lors, régulièrement tous les mois dans les diverses Maisons du département. Elle a organisé une journée départementale à Saint-André, avec des activités sportives, culturelles et récréatives, qui a obtenu un plein succès.

M. Sala, délégué régional, a organisé, à Servian, un groupement interdépartemental des conseillers de Maisons, qui a permis aux jeunes de l'Aude et de l'Hérault de confronter leurs problèmes.

Le Conseil d'administration départemental s'est réuni régulièrement, il a organisé un voyage à Lyon, groupant 23 adhérents, pour participer à l'assemblée générale de la Fédération nationale.

Pour le ski, le château de Camurac

Une commission départementale « ski » a été créée, groupée autour des animateurs lézignais ; elle a négocié l'achat du « château de Camurac », où sera instauré un centre de sports d'hiver et de plein air. Les Maisons des Jeunes et de la Culture de Narbonne et de Lézignan ont participé à l'achat, avançant chacune 10.000 F. et toutes les Maisons des Jeunes et de la Culture du département ont tenu à participer à l'effort commun, dans la mesure de leurs moyens.

Le « château de Camurac » a reçu un commencement d'aménagement tout à fait provisoire, afin d'être utilisé pendant les vacances de Noël par des stagiaires de tout le département, ce qui a permis à 55 jeunes de suivre des stages de ski. Ce centre, établi en moyenne altitude, rendra de grands services tant pour les vacances d'hiver que pour les congés d'été. Il rentre également dans les projets de la commission de créer et de gérer un terrain de camping sur la côte, en profitant de la conjoncture favorable amenée par l'aménagement du littoral.

Quarante jeunes de Narbonne et de Lézignan ont fait un voyage d'études à Strasbourg, à l'occasion d'une session du Parlement européen. C'est grâce à M. Vals, député-maire de Narbonne et membre du Parlement européen, que ce voyage a été réalisé aux meilleures conditions. Ce voyage a fait la synthèse d'une excellente formation civique et d'un voyage d'agrément et d'étude. Par ailleurs, un voyage « Découverte de la Shénanis » a été organisé et s'est révélé très intéressant.

PROJETS 1966

Les projets pour 1966 sont également pleins de promesses. Une grosse part de l'activité sera consacrée à l'organisation rationnelle du Centre de Camurac.

Le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports a bien voulu confier à la fédération départementale l'organisation d'un stage « Connaissance de la France », dont la gestion sera assurée par la Maison des Jeunes et de la Culture de Carcassonne et qui aura lieu à Couleu ou à Carcassonne, au mois d'août. Il sera consacré à l'étude de la partie ouest du département, qui a été moins visitée par les stages précédents.

La Fédération s'efforcera également de mener à bien un projet d'échange de conseillers de Maison du département avec de jeunes cadres de la « Maison de la porte ouverte », à Reuthlingen, en Allemagne. Le premier festival international des Maisons des Jeunes et de la Culture sera organisé pendant la deuxième quinzaine de juillet par la Maison des Jeunes et de la Culture de Narbonne.

Enfin, la Commission espère voir en

en 1966 d'autres Maisons qui viendront se joindre aux dix autres existantes pour apporter aux jeunes de ce département les activités sportives et culturelles répondant à leurs besoins.

LE C.A. DECIDE UNE REUNION MENSUELLE

Les comptes furent offerts au public par le trésorier, M. Hernando. Les jeunes approuvèrent à l'unanimité tous ces rapports.

Puis l'assemblée se mit en réunion extraordinaire pour voter un projet permettant d'augmenter le nombre des membres de la commission départementale. Ce projet fut de faire entrer au sein de la commission des nouvelles M. J. C. dont chacune aura trois membres.

Un excellent dessin animé sur les statuts des M. J. C. fut ensuite projeté. Il jeta un peu de lumière dans l'assemblée bruyante et dynamique.

Puis les chaises furent prestement réarrangées et la salle des fêtes d'Espérazza devint une piste de danse pour toute la jeunesse présente. Animé par l'orchestre de la M. J. C. de Carcassonne, le bal fut entrecoupé de danses folkloriques. Tandis que les enfants s'amusaient au parterre, les responsables des M. J. C. se réunirent en Conseil d'administration.

Celui-ci se donna un nouveau président et un nouveau président : M. Emile Autié, président de la M. J. C. de Narbonne assisté de M. Iché, président de Lézignan nommé vice-président délégué ; Miles Chabert, secrétaire général et Huguette P. (Narbonne) secrétaire adjointe ; M. nando (Narbonne) trésorier et Mlle (Saint-André), trésorier adjoint.

Le nouveau président, après avoir rendu hommage à l'œuvre de son prédécesseur M. Azaïbert, annonça son intention de constituer en commission restreinte les responsables des M. J. C. audoises, chaque mois vendredi du mois, à Narbonne-Lézignan.

Enfin, il souhaita que le rayonnement de l'esprit M. J. C. s'étendrait encore plus dans le département.

LA MANIFESTATION DE SAINT-ANDRE

Mlle Dupuy donna alors lecture du rapport des activités de la Commission départementale d'animation.

Celle-ci vit ses débuts en février 1964. La première année fut surtout un ensemble de prises de contacts entre Maisons des Jeunes et de la Culture. Les réunions régulières qui se firent dès le début furent



Une vue du parterre bien rempli de la salle des fêtes

APRES UNE INTERRUPTION DE TRENTE ANS

Le tennis fait sa réapparition dans notre ville

Le docteur Barthez a été élu président de la nouvelle section sportive M.J.C.



Quelques-uns des membres présents à la réunion constitutive, dans l'auditorium de la M. J. De gauche à droite : MM. Saury, Lecea, Camman, Laval, Subias, docteur Barthez. (Photo Costesèque).

La décoration murale de l'auditorium de la Maison des Jeunes, avec ses filets aux larges mailles, s'avérait mercredi soir particulièrement circonstancielle.

C'était bien, en effet, sous le signe du filet que pouvait se placer la réunion constitutive tenue en ces lieux : elle avait pour but la création d'une section de tennis au sein des activités sportives M.J.C.

Ainsi, après une trentaine d'années d'absence, ce sport passionnant s'implante à nouveau dans la capitale des Corbières. A vrai dire, il n'avait jamais cessé d'avoir des adeptes, surtout ces dernières années. A défaut d'un court à Lézignan, ces derniers fréquentaient les plus proches de la capitale des Corbières, celui d'Olonzac notamment.

UN COURT A LEZIGNAN

Or, on sait que, sous l'impulsion de l'Office municipal des Sports, et de son dynamique président M. Augé, un court de tennis va être réalisé dans notre ville, à l'entrée du stade du Moulin, dans un délai de trois mois maximum.

La « pièce maîtresse » étant acquise, la constitution de la section n'allait pas tarder, d'autant plus que le court installé depuis la saison dernière sur le terrain scolaire avait mis pas mal de jeunes débutants en appétit.

Ce dernier était, en effet, fréquenté par une trentaine d'adaptes.

LE BUREAU FONDATEUR

Autour de MM. Péron et Martinolle, représentant la M.J., on notait à cette réunion constitutive la présence de MM. Augé, le docteur Barthez, Subias, Camman, J.-C. Laval, Lecea, Saury, Espeluque, Miles Claudine Serres, Jacqueline Tallieu, Pignaud, Gérard Guaglio, Jean-Luc Ferras, Patrick Saury.

A l'unanimité, le bureau de la section tennis a été constitué comme suit :

- Président : M. le docteur H. Barthez.
- Vice-présidents : MM. Camman et Lecea.
- Secrétaire : M. Martinolle.
- Trésorier : M. Subias, directeur de la succursale lézignanaise de

la Caisse Agricole de Crédit Mutuel du Midi.

QUESTIONS DIVERSES

— C'est M. Camman qui sera le conseiller technique auprès de l'Office municipal pour la confection du court dans les meilleures conditions.

— Les travaux seront effectués par la Société des Bitumes qui a déjà réalisé la réfection du terrain scolaire.

— Un fronton d'entraînement est également indispensable. Sa réalisation devra être étudiée.

— Le principe d'une cotisation annuelle pour les adultes a été retenu. Elle sera de l'ordre de 30 francs (licence comprise). Le prix de la licence pour les juniors est de 10 francs.

— Un programme d'utilisation du court sera établi. La cotisation horaire d'utilisation a été proposée à 1 franc.

— Les membres pourront bénéficier de stages à Font-Romeu (à la cité néolympique) avec moniteurs spécialisés.

— Les jeunes bénéficieront d'une compétition C.I.S. sur le plan départemental.

le docteur Henri BARTHEZ, président de la section de tennis de la M.J.C.

Faisant suite à la réunion préliminaire de juin dernier et assuré d'avoir un court de tennis la printemps, la Maison des Jeunes avait convoqué mercredi, à 18 h, les tennismen lézignanaïses.

Autour de M. Augé, premier adjoint au maire, se sont réunis MM. Serres, Tallieu et Pignaud, MM. le docteur Henri Barthez, Laval (fils), Camman, Lecea, Saury, Martinolle, Patrick Saury, Jorgio Ferras, Subias et Espeluque.

M. Martinolle devait tout d'abord remercier, au nom de la Maison des Jeunes, la municipalité pour son effort consenti dans l'installation de ce court au stade du Moulin.

Ensuite, il fut procédé à la formation du bureau qui se présente comme suit :

Président : Docteur Henri Barthez; vice-présidents : MM. Camman, Lecea; secrétaire : M. Jean Martinolle; trésorier : M. Subias.

D'autre part M. Camman fut désigné pour assurer la liaison au point de vue technique de construction entre la mairie et le club.

Vœux de succès à cette nouvelle discipline sportive de la capitale des Corbières.

11/2/66.

LE TENNIS LEZIGNANAIS DES ANNEES 1930

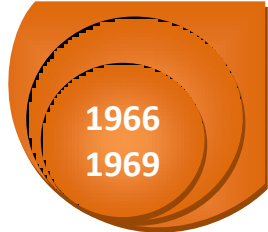


Sur le court du café Cougnens, actuellement maison Soula, au rond-point De Lotte, voici quelques joueurs de la belle époque.

De gauche à droite : MM. Camman (qui n'a jamais cessé depuis de pratiquer ce sport et que nous retrouvons aujourd'hui vice-président de la nouvelle section), Vidal, Rivière, Fourtoul, Montagne, Benet, Salanove. (Photo Costesèque).



En 1938, cette équipe juniors baptisée « Les trois mousquetaires » (composée de quatre éléments, comme les héros de Dumas) défiait brillamment le tennis lézignanaïse. De gauche à droite, Caloni, Salanove, Soucaille (frère du regretté Léon) et Viguiet. (Photo Costesèque).



Une intelligente initiative de la Maison des Jeunes en vue de l'organisation de grandes conférences



Pourrons-nous renouer dans notre ville avec les belles conférences d'autrefois ? Celle-ci date de neuf ans : le professeur Albert Ducrocq (à gauche) était venu présenter un exposé scientifique sur « Le robot au service de l'homme », avec démonstration de son appareil « Le renard électronique », autour duquel l'assistance est rassemblée... (Photo Costesèque).

Nous avons évoqué, hier, le temps où les Lézignonnais pouvaient bénéficier de fort intéressantes conférences, comme celle donnée par le savant Albert Ducrocq, dont le reportage « Pourquoi l'Espace » captive actuellement les lecteurs de notre journal.

Mélas ! depuis quelques années, conférences et causeries ont emprunté la route de déviation. Quel soit son souci de vulgarisation de la vie et du savoir, l'établissement des Vosges n'ayant pu continuer des Vosges n'ayant pu supporter les déficits toujours plus lourds de par

la désaffection du public, ces séances provoquent.

L'opinion de tout le monde

Mais comme on pouvait s'y attendre — et comme il était d'ailleurs fort souhaitable — la mise en sommeil de cette activité culturelle s'est fait ressentir. Aussi, la M. J. va-t-elle de nouveau tenter une reprise. Mais pour cela elle a voulu demander leur point de vue aux divers organismes de la ville, en leur faisant parvenir la lettre suivante :

« A la suite de plusieurs propositions

venues de groupements divers de notre ville, la M. J. C. de Lézignan a entrepris de contacter les responsables des multiples mouvements ou organisations existant dans notre localité (syndicats, partis politiques, confessions religieuses, associations humanitaires et philosophiques, etc.) susceptibles de s'intéresser à l'organisation dans notre ville de quelques grandes conférences sur des sujets importants capables d'attirer un public assez large.

» Deux raisons sont à la base de notre action :

» 1) Il apparaît que peu d'associations locales sont, aujourd'hui, capables de regrouper un public étendu, ce qui est pourtant la condition indispensable au financement d'opérations qui entraînent des frais élevés. Seule, une action concertée de plusieurs organisations peut donner à de telles manifestations une audience assez étendue pour regrouper un auditoire aussi large que possible ;

» 2) La M. J. C. qui entretient les meilleurs rapports avec toutes les organisations existantes, est le terrain neutre idéal où toutes les associations peuvent se retrouver sans se sentir gênées.

» Les organismes déjà contactés ont répondu favorablement et nous ne doutons pas de la réponse des autres avec qui nous entrerons en relation le plus tôt possible. »

PREMIERE CONFERENCE AVEC DEBAT-DISCUSSION : « LE CONTROLE DES NAISSANCES »

« Mais, déjà, nous recevons une proposition du « Club Confrontations » sur le thème : le contrôle des naissances.

» Déroulement de la manifestation.
» Exposé objectif du problème, par M. Bugat, journaliste conférencier, secrétaire général du « Club Confrontation ».

» Ensuite, débat-discussion.
» Malheureusement, cette conférence-débat aura lieu le vendredi 25 février à 21 heures. Le délai très court qui ne nous permet pas de contacter toutes les organisations que nous n'avons pas encore vues.

» Aussi, nous nous permettons de vous demander, vu l'intérêt certain du sujet, si nous pouvons compter sur vous pour amener le plus grand nombre possible de personnes de votre association à cette manifestation, dont le prix d'entrée est fixé à 2.50 F. »

Espérons fermement que cette tentative connaîtra le succès prometteur qu'elle mérite.

9/4/66

N° 1 des Maisons de Jeunes rurales Saint-André-de-Roquelongue a tenu son assemblée générale



● Ce dernier flash concernant l'intéressante manifestation, reflète fidèlement le beau succès de la « Maison » de MM. Deu et Martineau. (Photo Costesèque).

M. Ouradou, conseiller général, présidait.

200 personnes assistaient à l'assemblée générale de la M.J.C. de Saint-André de Roquelongue. Cette assemblée présidée par M. Ouradou, maire de Lézignan, conseiller général du canton, devait faire le point sur l'extraordinaire croissance réalisée en deux ans d'existence, par la première M.J.C. rurale dans l'Aude, qui compte déjà 121 inscrits et une dizaine d'activités.

Aux côtés de M. Ouradou, on notait les présences de M. Marty, maire de St-André, M. Sintès, délégué culturel de la direction départementale de la Jeunesse et

des sports, Authier, vice-président délégué de la P.F. des M.J.C., Sala, délégué régional, Noé, maire de Mortsère, Lamouzy, conseiller municipal, Soulet, instituteur.

Le président de la M.J.C. de St-André, M. Deu, était entouré de MM. Martineau, directeur, Rouanet, secrétaire, Maury, trésorier, Casse, membre du C.A.

On notait également la présence des représentants des M.J.C. de Narbonne, Lézignan, Ornaïsons et Bages.

Le rapport moral.

Dans son excellent rapport moral, M. Deu énuméra les raisons d'être satisfaites déclarant que les objectifs 1965, grâce à l'aide de la municipalité, de la direction dé-

partementale des sports, et à l'activité du Conseil de maison, avaient été réalisés. Mais il énuméra aussi ce qu'il restait à faire.

Abordant son rythme de croisière, notre M.J.C. doit savoir maintenir accentuer ses progrès dans la bonne entente intérieure et extérieure.

Le rapport financier.

Le rapport financier présenté par M. Maury, allait confirmer cette croissance. De 43 F la première année, le budget est passé à 250 F en 1965. Il fait part aussi de la générosité de la population : une collecte a permis de ramasser 25 hl de vin et une somme non moins importante en espèces.

Rapport d'activités.

Après avoir qualifié 1965 de grande et bonne année, M. Martineau fit un tour d'horizon précis sur chacune des activités et leurs problèmes. Evoquant la ténacité des jeunes, il déclara : « Ils savent que le chemin qu'ils ont pris ne s'arrête pas ».

Après le rapport du Conseil de maison par son président, M. Martinez, la commission d'animation apporta son point de vue par M. et Mme Dupuy, qui terminèrent ainsi : « Souhaitons que les locaux s'avèrent bientôt trop petits ».

Renouvellement du tiers sortant.

Les 9 candidats pour le renouvellement du tiers sortant du C.A. ont été élus à l'unanimité : Paul Griffe, Georges Griffe, Roger Dupuy, Lucien Terrassa, André Chauvet, André Martinez, André Berthomieu, Francis Joulia, André Abadie.

Trois commissaires aux comptes ont été désignés : Georges Terrassa, Lucien Griffoul, Roger Gros.

Tour à tour MM. Ouradou, Sala, Sintès et M. Félicien Marty, maire de St-André, adressèrent leurs compliments aux actifs dirigeants de la M.J.C. en formulant des vœux de continuité et d'extension pour leur Maison.

8/2/66



ALLEMAGNE

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION
DU COMITE FRANÇAIS D'ECHANGES AVEC L'ALLEMAGNE NOUVELLE

21, rue Béranger, Paris-3^e.

PROBLEMES SOCIAUX EN ZONE AGRICOLE

Depuis plusieurs années, la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières, dans l'Aude, organise des voyages d'études en Allemagne. Le sixième voyage, mis au point avec le concours de la Municipalité, de la Direction départementale de la Jeunesse et du Centre d'information et de vulgarisation agricole et ménagère des Corbières, a vu un groupe de quinze viticulteurs séjourner à Lauterbach en Hesse. Du long rapport qu'ils ont établi à leur retour, nous extrayons les notes concernant les problèmes sociaux, la place manquant pour reproduire les études sur les exploitations et leur économie.

La viticulture de la région de Rudesheim n'est pas la base essentielle de l'économie, comme dans notre département de l'Aude. Celle-ci repose aussi sur l'industrie, l'agriculture, la forêt et le tourisme. Nous avons donc vu une région prospère, à en juger seulement par le nombre de voitures automobiles garées dans les rues, ainsi que par la propreté et le confort des habitations.

Une bonne partie du vignoble appartient à de petits propriétaires, qui considèrent leur vigne comme une source de revenus annexes. Il existe cependant quelques grandes exploitations qui emploient de la main-d'œuvre.

Dans la propriété d'Etat que nous avons visitée et qui occupe dix personnes, l'ouvrier agricole interrogé par nos soins s'est déclaré satisfait de sa condition. Il gagne : 3,60 F de l'heure, travail : 8 heures par jour, pendant cinq jours et demi de la semaine. Il est logé par l'employeur ou perçoit une allocation logement. L'Etat donne aussi à ses ouvriers un bout de terrain, qu'ils utilisent pour l'élevage de la volaille, soins qui incombent aux femmes des ouvriers. Les travailleurs ont droit à quinze jours de congé par an. Le syndicat existe, ainsi que les conditions collectives, entre ouvriers et patrons. Un moussaigne gagne 20 % de plus, un tractoriste 10 % de plus qu'un ouvrier non spécialisé. Les travaux dangereux sont également plus rémunérés. Dans cette propriété d'Etat, les allocations familiales sont perçues au premier enfant, tandis que dans le secteur privé, au troisième enfant seulement.

Au domaine de Johannisberg, qui occupe 35 hommes en permanence, la situation est quelque peu analogue, en ce qui concerne les salaires. Les ouvriers jouissent ici d'un avantage supplémentaire : il leur est donné une vigne en fermage, dont ils retirent un certain bénéfice. Pendant les vendanges, 110 personnes sont occupées pendant six semaines. Le personnel saisonnier est constitué par les familles des ouvriers permanents, enfants compris. Les femmes sont alors payées : 2,40 F de l'heure, les enfants : 2 F. — Le régisseur en chef gagne 1 560 F par mois. Il n'existe pas, en Allemagne, l'équivalent de notre Sécurité Sociale : s'assure qui le désire, et où il le désire.

Il existe aussi, en Allemagne, un problème de logement. Un ingénieur en électronique interrogé dans le train, nous a assuré qu'il était non seulement assez difficile de se loger, mais que les loyers étaient souvent d'un prix élevé.

Par ce court exposé, nous avons essayé de pré-

senter l'aspect social dans la zone viticole. Il est évident que nous sommes bien loin d'avoir épuisé le sujet, notre séjour, d'une trop courte durée, ne nous a pas permis d'approfondir la question, car il aurait fallu interroger un grand nombre de personnes, visiter des maisons particulières, voir des responsables syndicaux, etc...

Cependant, l'impression que nous a laissée, à tous, l'Allemagne, c'est que ses habitants ont un niveau de vie au moins aussi élevé que le nôtre.

VIE JOURNALIÈRE ALLEMANDE (Ouvriers agricoles)

MATIN :

7 h 30 : 1 heure de travail.
8 h 30 : 30 minutes de pose pour déjeuner (tartines de pain beurrées, fromage, café et crème de lait). — REMARQUE : le café allemand est composé de malt).
9 h : reprise du travail jusqu'à 12 heures.
12 h : déjeuner (deux sortes).

Déjeuner sur le lieu de travail :

(repas froid, tartines beurrées, café amené dans des sacs de cuir - al-lures de représentants de commerce) ;

Déjeuner familial :

(choucroute, pommes de terre, saucisse de Francfort, Comme boisson : la bière. Les pommes de terres remplacent le pain et sont, quelquefois, mais rarement remplacées par du pain à base de seigle).

APRÈS-MIDI :

de 13 h à 17 h, reprise du travail.
18 h 30 : dîner très sobre (charcuterie allemande, quelquefois pommes de terre et fromage. Boisson : bière ou café-crème).

SOIRÉE :

Dès 19 heures, les rideaux sont tirés dans les cafés et magasins et l'on voit peu de personnes circuler.

En résumé, les ouvriers agricoles allemands effectuent 8 heures de travail par jour, mais en contrepartie, ont l'après-midi du samedi libre.

Salaires journaliers : 19 DM, 20.

(Suite page 12)

11

PROBLÈMES SOCIAUX EN ZONE VITICOLE

(Suite de la page 11)

RELATIONS ENTRE PATRONS ET OUVRIERS

En Allemagne, les relations entre patrons et ouvriers sont moins importantes qu'en France, du fait que les grandes propriétés sont plus rares. Les autres viticulteurs ayant peu d'hectares à exploiter, n'occupent pas d'ouvriers, la viticulture n'étant pas leur seul revenu, ils ont le plus souvent un emploi à l'usine.

Toutefois, dans les grandes propriétés que nous avons visitées, le patron semble avoir plus d'autorité qu'en France, sur les ouvriers. Ces derniers sont payés au mois, les tarifs sont uniformes toute l'année, pas de prime de sulfatage, soufrage, ni de vendange.

La durée de la journée de travail est de 8 h toute l'année. Les après-midi du samedi sont chômées. La durée des congés payés est de 15 jours. A partir de 4 années de présence, 3 journées de plus. Retraite à 65 ans.

Comme en France, chacun à son syndicat.

EDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire allemande est conçue d'une façon assez semblable à l'éducation populaire française.

Il existe également en Allemagne comme en France, des M.J. et des A.J., mais de plus il y

a l'Université Populaire, source de culture de tous les jeunes n'ayant pas pu continuer des études poussées jusqu'au niveau primaire.

1^o Les A.J. Allemandes reçoivent exclusivement des groupes ou des personnes ayant annoncé leur visite (choix). Elles donnent l'impression d'être assez fréquentées (exemple : l'A.J. d'Assmannshausen, 9 000 nuits et repas par an). Pas de possibilité de culture financée par l'Etat.

2^o Les M.J. Allemandes doivent recevoir et nourrir toutes les personnes s'annonçant à leur porte. Pas de possibilité de culture financée par l'Etat.

3^o Les Universités Populaires, à l'opposé des A.J. et M.J., ne peuvent héberger les personnes venant s'informer ou assister aux conférences données. Elles sont le seul moyen de culture pour les jeunes voulant étudier ou s'informer.

Il existe une Université Populaire à chaque chef-lieu de département (exemple : Lauterbach, province de Hesse). Elle dépend du Service de la « Culture ».

STRUCTURES MUNICIPALES

Les municipalités sont élues au suffrage universel, par scrutin secret et élisent le Maire.

Le nombre des Conseillers Municipaux varie selon l'importance de l'agglomération (7 pour 300 habitants). Dans les petites et moyennes communes, les listes de candidats n'ont pas d'étiquette politique.

Le budget communal est constitué par les impôts sur les biens, les patentes, le bénéfice que procurent les différents services de la commune. Une aide de l'Etat est également apportée.

Les charges de la commune consistent en l'entretien des bâtiments communaux, voies diverses, aménagements, réalisations qui bénéficient de subventions, l'entretien des bâtiments scolaires est à la charge de la commune, mais les Maîtres et fournitures sont payés par l'Etat.

La commune se trouve sous la tutelle du Préfet.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES

Le Préfet est élu pour 10 ans et son mandat est renouvelable. Il y a 12 Préfets dans la Province de Hesse. La région administrée par le Préfet correspond à nos arrondissements. L'autorité du Préfet relève du parlement provincial. Celui-ci a un caractère politique (social-démocrate pour la Hesse). Il gère la province pour toutes les questions intérieures. Tout autre problème relève du Gouvernement Fédéral et du parlement de Bonn (affaires étrangères, finances).

On peut donc constater que les structures communales en Allemagne s'apparentent beaucoup aux nôtres, sauf pour les fournitures scolaires qui sont payées par l'Etat. Autre point important, le Préfet est un élu, et non un fonctionnaire.

Le tournoi des "Espoirs" donne aux jeunes Languedociens le ton du basket actuel

Le classement des « Espoirs » languedociens de basket-ball à la troisième place du tournoi interrégional, où ils ont affronté les Alpes, la Côte d'Azur et la Provence, montre parfaitement les points forts et les trop grandes faiblesses de nos jeunes représentants. Mais il représente pour eux une excellente leçon de choses qui leur donne le ton du basket actuel.

Leurs qualités, nous les connaissons bien. C'est avant tout la fougue et l'ardeur au jeu. Nous ne connaissons pas aussi bien leurs défauts. A cela une raison toute simple : notre indulgence, à laquelle il faut ajouter celle, ô combien axérogie ! de l'entourage du joueur au sein de son club.

Réussir dans son club, c'est bien. Mais ce n'est pas tout. Le basket est un sport exigeant. Le geste de base doit être totalement assimilé par un travail ingrat. C'est sur ce plan surtout que le tournoi sera utile à nos sélectionnés.

Lorsqu'ils se sont trouvés devant la Provence, dont la technique individuelle est encore assez frustre, ils ont brillé. Leurs qualités individuelles se sont épanouies.

Lorsque, par contre, ils se sont heurtés aux Alpes ou à la Côte d'Azur, formées de joueurs déjà en pleine possession de leurs moyens — compte tenu de leur âge, bien entendu — il leur a fallu convenir qu'il leur restait encore beaucoup à apprendre. Leur dernier match contre

les Alpes, équipe calme, solide, admirablement soudée, fut un festival de mauvaises passes et de dribbles perdus. Les actions les plus simples étaient manquées parce que, en face d'eux, l'adversaire exerçait par son marquage une pression constante.

Nos sélectionnés ont pu comprendre alors que s'ils sont forts chez eux, c'est peut-être parce que les autres sont faibles. Leurs méthodes d'entraînement devront donc être revues et les clubs doivent y penser sérieusement.

Cela dit, ne leur jetons pas la pierre. Il n'y a pas de déshonneur à être battu par meilleur que soi et les sélections de Grenoble ou de Nice sont techniquement mères.

Comment se sont comportés nos joueurs ? Le plus efficace fut Daniel Gaillard (Tamaris) qui sera certainement retenu — et ce sera le seul — pour le stage national des « Espoirs » qui aura lieu en juillet. Son coéquipier André Hubach fut irrégulier, comme Claude Couz, de Lézignan. Jean Saintennac, leur capitaine, de Carcassonne, et Daniel Iché, de Lézignan, sont taillés pour devenir d'excellents joueurs, mais ils n'ont pas atteint, même pour leur âge, leurs pleines possibilités. Jean-Pierre Tourret, de Lézignan, fut très gêné par l'homme à homme aussi bien en attaque qu'en défense. Marc Cauquil, de Trausse, est bon récupérateur de balles. Jean-Claude Evesque, de Bédou-

rieux, est un joueur ardent et Jean-Claude Chérbou, de Montpellier, a du style ; son nom a été prononcé pour le stage national, mais en raison de la concurrence il n'a guère de chance de figurer parmi les élus. Enfin Gérard Darly, de Carcassonne, est un joueur solide, mais un peu lourd.

En quelques mots, nos sélectionnés ont les qualités naturelles voulues. Il leur manque du fini dans leur préparation. René Chocat leur avait certes fait effectuer un stage au C.R.E.P.S. de Montpellier, mais en trois jours on ne peut assimiler pleinement toutes les subtilités tactiques du jeu.

Le meilleur joueur du tournoi fut Patrice Serna, des Alpes, et le meilleur marqueur, Julien Sebah, de la Côte d'Azur, avec 22 points, précédant Daniel Gaillard, second avec 15 points.

Pour l'année prochaine, René Chocat a l'intention, avec l'accord de la commission technique régionale, de réviser les méthodes de sélections en passant les jeunes joueurs au crible des cours stages techniques départementaux. Il y a là certainement de plus grandes possibilités de cohésion pour une équipe de sélection, sous réserve de la bonne assiduité des joueurs et de la compréhension des clubs qui ont eux aussi leurs problèmes et leurs difficultés.

Roger BECRIAUX.

POUR UNE MAISON DES JEUNES PLUS ACCUEILLANTE ET PLUS COQUETTE



● La salle du Foyer et de la Télé a subi une heureuse transformation. Les soubassements recouverts de bois et l'installation de banes et de tables lui donnent un aspect des plus rustiques et en font une agréable salle de jeux et de lecture.



● Innovation pour les pongistes. Décidément, le bois est en vogue au 25 de la rue des Vosges. Ici les jeunes membres de la section ping-pong vous présentent une des dernières réalisations : un petit meuble en bois avec un casier numéroté pour chaque raquette. (Photos Costesèque, Lézignan)

Ce n'est qu'un au revoir...

M. KHALED TLILI, STAGIAIRE TUNISIEN A QUITTÉ NOTRE CITÉ



LES plus belles choses ont aussi, hélas! une fin: le stage de M. Khaled Tlili, au 25 de la rue des Vosges, s'est terminé samedi, au grand regret de tous! Depuis trois mois on avait apprécié et estimé ce grand et brun garçon, frère de nos chers «cousins» de Rades.

Une touchante manifestation d'amitié a marqué le départ de l'ami Khaled: un superbe étui à cigarettes lui a été offert en cadeau-souvenir. En grand sentimental, nul doute qu'il s'est montré fort sensible à l'attention.

Notre cliché nous montre l'hôte de la M.J.C. visiblement ému et pensif (2^e à droite), chaleureusement entouré par M. Jean Yché, président, Mlle Colette Chabbert, secrétaire, souriante autant que dévouée, MM. Michel Rougé, de la direction M.J.C., Jacques

Gigorre, vice-président; MM. Alain Gout, Régis Aymé, du Conseil de maison. Tous les vœux de «L'Indépendant» lézignanais accompagnent M. Khaled Tlili de l'autre côté de la «grande bleue».

(Photo Costesèque, Léznigan).

A LA MAISON DES JEUNES

M. Khaled Tlili nous quitte...

Samedi soir, dans l'auditorium de la Maison des Jeunes, une quarantaine de personnes étaient rassemblées autour du président M. Iché, des directeurs MM. Teulon et Rouge, du vice-président Gigorre, de Mlle Chabert, secrétaire; de Mme Rolland, secrétaire adjointe; de MM. Gout Alain et Fernandez, membres du conseil d'administration; de Mlle Salomon, présidente du Conseil de maison, et de nombreux membres du bureau.

M. Iché tint à féliciter l'hôte tunisien qui, au cours des deux mois passés à Léznigan, a «su s'intégrer à merveille dans la Maison». Un présent fut offert au stagiaire au nom du conseil d'administration et du conseil de Maison par Mlle Réjane Badel.

«En espérant vous voir en Tunisie... et en espérant que vous emporterez un bon souvenir de notre cité.»

M. Khaled Tlili, très ému, désire il devait présenter l'oral.

clara: «Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais je suis sincèrement touché. Je garde un excellent souvenir de Léznigan, des directeurs de la M.J.C., du président et en un mot de tous ceux que j'ai approchés au cours de mon séjour.»

Un vin d'honneur termina cette cérémonie d'adieu. Nous souhaitons à M. Khaled Tlili une bonne fin de séjour en France.

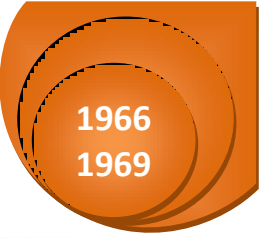
M. Taleh ex-directeur de la Maison des Jeunes de Rades, signataire du protocole d'accord Rades-Léznigan, vient d'être nommé inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports de Tunisie.

Nos félicitations à cet ami de notre Maison.

M. Khaled Tlili venait, un moment avant son départ, d'apprendre qu'il était reçu au B.E.P.S. écrit et qu'à son retour en Tunisie...



Entouré des membres du Conseil d'administration et du Conseil de Maison, M. Rougé ajoute quelques paroles de sympathie à M. Khaled Tlili (deuxième de droite à gauche, aux côtés de M. Yché) qui, tenant à la main le cadeau-souvenir qui vient de lui être remis, est visiblement fort ému de ce si fraternel au-revoir. (Photo Costesèque.)



BASNET-BALL

Juniors-seniors

CITE TECHNIQUE : 48
LYCEE VICTOR-HUGO : 34
Cité technique : Mi-temps : 21-

Football

LYCEE CARCASSONNE : 13 ;
COLLEGE BEAUSEJOUR : 0
Stade Léo-Lagrange. — Arbitrage paternel de M. Mariot. Les Carcassonnais étaient trop athlétiques pour les Narbonnais.

A Saint-Salvyre, le C. T. Castelnaudary (cadets) a battu le Lycée Beauséjour par 3 à 1.

13. Arbitrage de Mlle Marcon. Meilleurs joueurs au L. V. H. : Pinel (Coursan), Bonnery (Coursan) et Soux (Lézignan). A la Cité Technique : Benda, Berland, Gos.

Féminines cadettes

LYCEE LACROIX : 26 ;
CITE TECHNIQUE : 6
Cité technique. — Mi-temps : 14 - 2 ; arbitrage de Dany Tissier. Meilleures joueuses : au lycée : Pedrola, Vivarelle, Capdevielle, Monié, toutes de l'A. S. N. A la Cité technique : Bassalade-Fancorelle.

Féminines juniors-seniors

LYCEE LACROIX : 20
CITE TECHNIQUE : 9
Cité Technique. — Mi-temps : 12 - 7 ; arbitrage de MM. Donnatrel et Berland. Match très disputé. Meilleures joueuses : au lycée : Pierrette Goxes, M.-F. et M.-P. Boucher et Piquemal. A la Cité : Jacqueline Nénert et Soux essayèrent de réduire l'écart devant un adversaire plus chevronné.

Garçons cadets

C. E. G. NARBONNE : 42 ;
E. N. I. CARCASSONNE : 31
Palais du Travail. — Meilleurs joueurs, à Narbonne : Senty, Maynard, Berthomeu. Bon arbitrage de MM. Faure et Mendoza.

FILLES - MINIMES

Au Palais du Travail. — C. E. G. Narbonne a battu le C. E. G. Lézignan par 24 à 10.

Hand-ball

Cadettes

LYCEE LEZIGNAN, 7 ;
LYCEE LACROIX, 2
Stade du lycée Lacroix. — Score à la mi-temps : 2-1. Meilleures réalisatrices : Mlles Maury, Bergès, Gonzalès.

Juniors-seniors

LYCEE LACROIX, 4 ;
LYCEE LEZIGNAN, 1
Mi-temps : 1 à 0 en faveur de Lézignan. Meilleures joueuses à Narbonne : Mlles Vautrin, Rouffia, Alquer, Bayarri. Bon arbitrage de M. Payan.

Minimes

C.E.G. NARBONNE, 7
LEZIGNAN, 3
Calixte-Camelle : Mi-temps : 2-1. Bon arbitrage de M. Seta. Meilleurs joueurs au C.E.G. : Martinez.

Cadets

LYCEE LEZIGNAN, 4 ;
LYCEE V.-HUGO, 4
Calixte-Camelle : Mi-temps, 2-2 pour Lézignan. Arbitre : M. Galy. Meilleurs joueurs au L.V.H. : Puig, Rebattel, Giudicelli, Théron (goal), et Fontès. A Lézignan : Latore (goal), Rotger.

Juniors-seniors

LYCEE VICTOR-HUGO, 10 ;
LYCEE LEZIGNAN, 9
Calixte-Camelle : Arbitrage disputé de M. Galy. Score à la mi-temps (3-3). Plusieurs joueurs sortis pour manque d'esprit sportif. Meilleurs joueurs, à Narbonne, Sié, Vadin (goal) et Sarda (goal), Radineuet et Popy. A Lézignan : Guiraud (goal), Cayrat, Monso.

joueuses habituelles (les Boucher, Brothers et Josy Calmet) renforceront leurs camarades des juniors qui, pour leur premier match officiel de la Coupe de France, auront affaire à leurs homologues du Toulouse U. C.

Nous espérons qu'elles feront mieux que l'année dernière où dès le premier tour, elles butèrent sur une équipe marseillaise, provoquant une vive déception chez leurs supporters et chez tous les amoureux du basket.

Les formations de l'A. S. N. auront les compositions suivantes : Réserves : Roselyne Bobert, Jacky Pignol, Jacqueline Nénert, Claire Barbe, Anne-Marie Capdevielle, Marie-Josée Monié, Martine Baloue, Jeannette Catanèse.

Juniors : Josy Calmet, Marie-France Boucher, Marie-Paule Boucher, Jeannette Combès, Marie-Josée Loberges, Michèle Vivabelle, Anne-Marie Pedrola.



La jeune mais brillante Josy Calmet, avec les jumelles à Lucile, quitteront la réserve pour venir prêter main-forte à leurs camarades des juniors, pour qui les choses sérieuses vont commencer dimanche, devant le T. U. C., en Coupe de France.

La jeune Carcassonnaise sera la « leader » d'une formation junior désireuse de se faire pardonner le faux pas de la précédente saison devant Marseille. Marie-Paule et Marie-France Boucher seront ses deux assistantes. (Photo Durand, « Midi Libre »).

Midi Libre

CE DIXIEME

QUE VOUS LAISSEZ GAGNER PEUT-ETRE LE GROS LOT

Jean Yché reconduit à la présidence

Des l'assemblée générale terminée, le conseil d'administration rest réuni pour procéder à la composition du bureau qui a été reconduit comme suit :

Président, M. Jean Yché.
Vice-présidents, Jean Mar-tino et Jacques Bigorre.
Secrétaire : Mlle Collette Chabbert ; adjoint : Régis Ay-mé.
Trésorier : Raphaël Izquier-do ; adjoint : Raymond Orte-ga.
Membres : Mme Josette Rol-land, M. Roger Fabry, An-dré Castel, Jean - Claude Bouysson, Jean - Claude Cas-tel.

SEJOUR, 11



Rapport moral des Jeunes

Renouvellement
du tiers sortant

Après l'intervention de M. Mar-tin, qui tint à souligner com-bien l'aide de la M. J. C. de Lé-zignan avait été précieuse pour le démarrage et le développement des M. J. C. volantes de Saint-André et d'Ortenon, et les alio-cutions de MM. Savary et La-Dante, qui loua la compétence et l'efficacité des deux directeurs, le dévouement et la vitalité du C. A. et du C. M. et se plut à constater l'excellence des rapports entre la direction des Sports et la M. J. C. In séance était levée.

Midi Libre — Vendre



● Maison pour tous... jeunes et moins jeunes, ici représentés par MM. Fabre, directeur du C.E.G., Dr Monrouz, Tirefort, Deschamps, Camain, directeurs de banque, abbé Cammas, archiprêtre de la paroisse (de gauche à droite).



● Un coin de salle où nous remarquons MM. François Fabre nouveau directeur des C.I.S, secteur Lézignan-Minervois.



● Les jeunes de chez nous prouvent à cette place, combien ils s'intéressent à leur « Maison ». A l'arrière-plan MM. Alvarez (Ping-Pong Club), Sabardu (« La Patriote »), Castex (rugby à XIII). (Photos Costesèque).

Lézignan

Vingt ans après

Exceptionnelle assemblée générale de la M. J. C. de Lézignan sous la présidence de M. Le Dantec, inspecteur départemental de la jeunesse et des sports

Devant une centaine de membres de plus de 16 ans avait lieu mercredi soir, dans la grande salle de la Maison des Jeunes, l'assemblée générale annuelle de la M. J. C. de Lézignan.

1945-1946 fut la première saison d'activité de la maison de la rue des Vosges. Vingt ans après, l'assemblée générale portant sur la saison 1965-66 fête donc le 20^e anniversaire de cette grande institution locale. A cet effet, les jeunes du conseil de maison et les membres de la commission de décoration du C. A. avaient fait un grand effort de présentation des activités : intimement liées, activités dites « sportives » et activités dites « culturelles » nous donnent un petit aperçu de la vitalité de cette association, qui groupe 23 activités ou services. Du judo à l'art dramatique en passant par la philatélie, le handball, nous voyons défiler une évocation des activités qui ont eu lieu dans le passé.

Les personnalités

A la table d'honneur nous notons MM. Le Dantec, inspecteur départemental Jeunesse et Sports; Savary, conseiller municipal chargé des sports, remplaçant M. le Maire; Sintès, assistant culturel départemental; Hernando, représentant la Fédération départementale des Maisons des Jeunes et la M. J. C. de Narbonne; Yché, président de la M. J. C.; Mlle Chabbert, secrétaire; MM. Izquierdo, trésorier; Marilholle, vice-président; Cayrol, Régis Aymé, André Castel, du C. M.; les directeurs MM. Teulon et Péron. A l'arrière-plan tous les membres des deux conseils.

Dans la salle, parmi les invités, on notait la présence du Dr Monroux, président du Rotary; Roger Fabre, directeur du C. E. G.; Bernou, représentant les Eclaireurs de France; Coux, représentant l'Amicale laïque; de la majorité des directeurs de banque; M. Sicard, représentant le directeur départemental des Services agricoles; M. l'abbé Cammas, archiprêtre; M. Robert Sans, maître J. O. du secteur; Mlle Sarguet, assistante sociale. De nombreuses sociétés s'étaient fait représenter.

Plusieurs délégués représentaient les M. J. C. voisines de Rieux, Saint-André, Ornaisons.

M. Yché, ouvrant la séance, donna une liste des personnes excusées : M. le Préfet, M. le Sous-Préfet; M. le président du Conseil général, M. le Maire, Mme la directrice du lycée, M. l'inspecteur d'Académie, M. Descazeaux, représentant le S. N. I.; MM. les maires d'Azille et de Ferrals, M. Mercier, président du C.I.V.A.M.

829 adhérents

M. Yché s'assura tout d'abord que le quorum était atteint : 829 adhérents, 434 de plus de 16 ans pouvant voter, 91 représentants directs dans la salle, 235 mandats confiés à des personnes présentes.



Sur notre cliché, M. Jean Yché, inamovible président du C.A., présente l'enthousiaste et minutieux rapport moral, « un véritable acte de foi légitime d'une très haute tenue », comme le désignera M. Le Dantec. A ses côtés, MM. Le Dantec, Hernando (dr.), Savary, Sintès, Péron, M^{lle} Chabbert.

Après avoir indiqué le programme de l'ordre du jour et fait adopter le C. R. de la dernière assemblée, M. Yché procéda à la lecture du rapport moral que nous reproduisons par ailleurs et qui fut adopté à l'unanimité.

Présenté tour à tour par Roger Fabry, Mlle Monique Blanquer, Noëlle Calmel, Lillane Sospedra et Jacques Gallnier, le rapport des diverses activités a été également adopté à mains levées.

Quelques chiffres

Le rapport financier que nous présentons par ailleurs permit à M. Teulon de relever quelques chiffres :

Le montant des recettes des 3 premiers trimestres : 267.590,07 francs. Ce qui montre la progres-

LE NOUVEAU TAUX DES COTISATIONS

Présenté par M. Perron, le nouveau taux des cotisations adopté par l'assemblée s'établit ainsi :

Moins de 16 ans : 2 F 50.
De 16 à 21 ans : 4 F 50.
Au-dessus de 21 ans : 7 F.

La situation constante de la M. J. C., puisque cela représente 63.249 F 07 de plus que l'année précédente.

Les frais généraux, qui n'atteignent pas 5 % du montant total des dépenses.

L'importance de la somme consacrée aux investissements d'aménagement : 18.377 F 72, somme prise sur le budget de l'année. Ce qui entraîne un déficit de gestion pour la période considérée de 1.928 F 46.

Le bilan fait ressortir un avoir de 77.566 F 15.

Compte d'exploitation, rapport financier, projet de budget, rapport des commissaires aux comptes MM. André Olive et Fernand Bernou sont successivement présentés à l'assemblée.

Quelques questions sont posées et l'ensemble du rapport finan-

cier soumis au vote est adopté à l'unanimité.

M. Gonnot occupera le siège laissé vacant par M. Daudé

Il a été d'autre part procédé à l'élection du tiers sortant (c'est-à-dire sept membres), où seul M. Gonnot suppléa M. Daudé qui trop pris par ses obligations professionnelles, se retire. A main levée et à l'unanimité la liste est élue.

Un autre changement à retenir, celui intervenant au sein du Conseil de Maison, où Jean-Pierre Cayrol (actuel enseignant à Moux) siège aux lieu et place de Alain Goul, nommé en Seine-et-Oise jusqu'à expiration du mandat. « Officiellement maintenu », a décrété l'assemblée.

A l'issue des travaux, M. Savary se fait l'interprète du maire et de la municipalité, passant en revue d'un oeil admiratif la décoration de la salle, reflétant bien des activités, ne ménage pas les compliments qui reviennent aux dirigeants et membres pour la remarquable extension que revendique l'organisme.

Nous avons également apprécié la fort pertinente intervention de M. Martineau, directeur de la M.J.C. amie de Saint-André-de-Roquelongue, selon laquelle il souligne avec force le très précieux concours apporté par la maison des Teulon, Péron, Yché, Chabbert, dans un bienfaisant rayonnement favorable à l'éclosion des M.J.C. d'Ornaisons et St-André.

Une fort élogieuse et bien sentie conclusion de la part de M. Le Dantec, lui vaudra de longs et frénétiques applaudissements.

C'est la véritable M.J.C. en activité dans toute l'acceptation du terme, assurera le représentant de la Direction de la Jeunesse et des Sports, après avoir excusé M. Bapi.

Il cite l'excellent rapport du président Yché tel « un acte légitime » mais encore l'homogé-

néité et bel état d'esprit qui

gne à tous les compartiments. La compétence et l'efficacité de ses deux directeurs, qui ne manquent pas de besogne, sont justement mis en exergue par M. Le Dantec, qui ne cache pas qu'il est absolument conquis par notre 25 de la rue Marat, où le Conseil de Maison se manifeste très activement, en complet accord avec le C.A. Ou encore on sait entretenir d'excellents contacts avec la Direction départementale de J. et S. et les maisons similaires voisines audoises.

(A suivre.)



LEZIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA M. J. C.

M. Jean YCHÉ lance un appel aux bonnes volontés



En haut : Le bureau pendant l'exposé de M. YCHE. — Au-dessous : Deux vues de l'assistance. (Photos « La Dépêche »)

Mercredi soir, à la Maison des jeunes, se tenait l'assemblée générale annuelle de cette association riche actuellement de quel que huit cents adhérents.

En l'absence de M. le maire empêché, c'est M. Louis Savary, conseiller municipal, qui présidait cette importante réunion, devant une assistance qu'on aurait souhaité plus nombreuse.

À la table d'honneur, on notait également la présence de : M. Le Dentec, inspecteur départemental, attaché au service de la Jeunesse et des Sports; M. Sintès, assistant culturel départemental. Le conseil d'administration local était représenté par le président M. Jean Yché, Mme Colette Chabbert, les directeurs, MM. Teulon et Peron, M. Hernando et M. Izquierdo.

LE RAPPORT MORAL

« Vingt ans déjà ! » Oui, notre maison a vingt ans. Et le brillant rapporteur, M. Jean Yché, dans un exposé direct, qui fit im-

pression, parla de l'action et du style de cette « maison-phare » des Corbières, depuis sa fondation. Rayonnement et action que nul ne peut contester. Et M. Yché d'affirmer : « Nul ne peut nier qu'il n'existe que peu d'associations offrant comme la nôtre, une gamme d'activités aussi étendue, puisque à ce jour, nous n'en comptons pas moins de neuf, sur le plan sportif, et quinze sur le plan culturel et social. Et encore faut-il compléter cette gamme par les stages, rencontres, regroupements divers qui, s'ils sont moins visibles que des activités régulières, n'en présentent pas moins un intérêt certain pour leur haute valeur éducative. »

Le rapporteur s'attache à donner les raisons du succès de cette M.J.C., l'une des premières créées en France à la libération.

« Notre réussite est due au fait que nous avons toujours cherché à approfondir les principes de base de notre œuvre éducative. La tolérance que suppose notre action, ce n'est pas un mot vide de sens pour nous. Nous nous efforçons réellement de la mettre en pratique. »

Le président de la M.J.C. mettra ensuite l'accent sur les limites de l'action de la maison « Lézignan » :

« Manque d'hommes, manque de temps, manque de formation

suffisante, voilà les principaux obstacles à notre action », confesse-t-il. Et de conclure en renouvelant l'appel lancé aux éventuelles bonnes volontés :

« Venez vous joindre à nous, venez nous aider à développer une institution établie au bénéfice de la collectivité locale et dont nous ne sommes que les serviteurs et non les bénéficiaires. »

Puis affirmer : « Si l'Etat accorde aux problèmes de tous les groupements de jeunesse, de toutes les associations culturelles l'importance qu'ils méritent, s'il adjoint aux bénévoles, un personnel plus nombreux, et soigneusement préparé à sa tâche éducative, s'il laisse aux organismes divers, leur plus entière indépendance, alors nul doute que l'éducation permanente tiendra dans notre pays, toute la place qu'elle mérite, une place qui doit lui permettre, dans un avenir que nous voudrions proche, de répondre aux aspirations de tous les Français, dans le domaine de la culture à travers les loisirs. »

LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Ces divers rapports sont présentés par M. Jean Fabry, Monique Blanquet, Adolphe Graels, Noëlle Calmet, Liliane Sospedra et Jacques Gallinier. Nous ne nous étendons pas davantage sur le large

éventail de ces activités qui groupe le théâtre et le ciné-club, l'archéologie et le jeu à XIII, en passant par le basket... Activités, dont il a été fait largement état dans nos colonnes, tout au cours de l'année écoulée.

LE RAPPORT FINANCIER

Ce rapport est présenté par M. « Jo » Teulon. Compte d'exploitation : recettes : 307.500,07 F; dépenses : 275.512,53 F. Déficit de gestion 1966 : 7.928,46 F. Projet de budget : Recettes : 306.500 F; dépenses : 300.000 F. Bilan : recettes : 325.216,49; dépenses : 307.750,33 F. Avoir au 30 septembre 1966 : 77.506,15 F.

Rapports moral, d'activités et financier sont adoptés à l'unanimité.

Les commissaires aux comptes, MM. Bernou et Olive ont été reconduits dans leurs attributions, avec félicitations de l'assemblée.

TAUX DES COTISATIONS

M. Peron propose : cartes au-dessous de 16 ans : 2,50 F; plus 1 F. assurance : 2,50 F; 16 à 21 ans : 3,50 F plus 1 F. assurance : 4,50 F; adultes : 5 F. plus 2 F. assurance : 7 F.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

M. Daudé, pris par ses obligations professionnelles ne se présente pas. Il sera donc remplacé par M. Gonnot, pilière de la section basket.

Sont donc élus : Mme Rolland, MM. Bouyssou, François Castel, René Castex, Coste, Fernandes et La responsabilité de Jean-Pierre Gonnot.

Cayrol, remplaçant en cours d'année M. Alain Gout, qui a quitté la ville, a été validé.

QUESTIONS DIVERSES

M. Martinand, président de la M.J.C. de Saint-André-de-Roque-longue, fait l'éloge de la M.J.C. de Lézignan, qui aide à créer, aide et anime ses satellites de la M.J.C. de la capitale des Corbières.

M. Savary prendra la parole, pour souhaiter à la M.J.C. des activités toujours plus débordantes.

M. Le Dentec décernera à son tour des louanges à tous ceux qui créent ainsi à Lézignan, une ambiance M.J.C. de première qualité, entre autres, le « conseil de maison », dont les rapports avec le conseil d'administration sont d'une qualité remarquable.

LE BUREAU

À la suite de l'assemblée générale, ont devant procéder en réunion de conseil d'administration, au renouvellement du bureau. Il se présente ainsi :

Président : M. Jean Yché.
Vice-présidents : MM. Jean Martinolle et Jacques Bigorre.
Secrétaire : Mme Colette Chabbert.
Secrétaire adjoint : M. Régis bert.

Treasorier : M. Raphaël Izquierdo.

Treasorier adjoint : M. Raymond Ortega.

Membres du bureau : Mme Josette Rolland, MM. Roger Fabry, André Castel, Jean-Claude Bourssou, François Castel.

DIMANCHE, AU SQUARE

**Les basketteurs « cadets »
nets vainqueurs**



Une phase de la rencontre cadets. Un joli bond de Galoni qui va tenter le panier à distance. (Photo Costesèque.)



L'équipe des minimes de la M. J. qui a dû s'incliner, dimanche, au Moulin, devant celle de Villeneuve. On reconnaît, debout, le directeur Jacques Storre, Gonnot, Falandrin, Vigier, Seguin. A genoux : Fillol, Fontez. (Photo Costesèque.)

Nos minimes ont été battus (41-19) par une bonne équipe de Villeneuve où Laffont fit le score à lui seul. Trop d'énergie chez nos jeunes, ou la défection de dernier moment du capitaine porta un rude coup au moral de ses équipiers. Espérons, pour nos minimes, que cet incident sera l'exception.

Quant à nos cadets, le score se passe de commentaire (30-6) à la mi-temps et (65-19) à la fin d'une partie agréable à suivre et bien arbitrée par le junior Bertrand, et, surtout, M. Sans de Frutos, professeur d'éducation physique à Paris et Léognanais d'adoption. Que ce dernier soit remercié d'avoir bien voulu remplacer l'arbitre officiel traditionnellement absent.

La question de suprématie audoise a donc été tranchée dimanche après-midi, au square.

Regrettons, pour nos joueurs, ce manque d'opposition qui leur est néfaste dès qu'ils rencontrent une équipe d'un niveau supérieur. Ils ne peuvent alors jouer au rythme plus élevé qui leur est demandé.

Un bon point à toute l'équipe. Quant à nos trois sélectionnés, ils se sont fort bien comportés : si Coux reste toujours le joueur sobre et précieux, Tourret est sûrement

celui qui a fait le plus de progrès. Quant à Yché, du moment où il a su se modérer, non content de devenir le meneur de jeu, il est, par son opportunisme, en passe d'être le meilleur réalisateur. Les points ont été marqués par : Tourret, 18 ; Yché, 17 ; Fontanel, 8 ; Cervello, 8 ; Coux, 6 ; Galoni, 4 ; Collado, 4.



FRACASSANTE NUIT DE LA SAINT-SYLVESTRE A LA M. J. C.



● Grâce à la dynamique commission des fêtes de la M.J.C., de très nombreux couples ont salué de leurs enthousiastes vivats, la venue au monde de 1966. En effet, la nuitée dansante organisée vendredi soir dans la salle des fêtes du 25 de la rue des Vosges, obtint le plus beau des succès (témoir notre cliché) et de fort avantageuses prolongations. Le souhait de tous ? Vivement la réalisation d'un gymnase, pour une plus grande Saint-Sylvestre.



● 1965 s'est terminé en apothéose ; le Nouvel An débutait en beauté grâce aux virtuoses de Bob Marchal et une piste envahie par une foule de danseurs jusqu'à une heure fort avancée de la Saint-Sylvestre. Le sourire éclatant, radieux que nous offrirent ces jeunes animateurs de la Commission des fêtes en est le sûr garant. Nous leur souhaitons que 1966 leur apporte des lendemains qui chantent. (Photos Costesque).

SAINT-SYLVESTRE DANSANTE A LA M. J.

Le bal de la neige a eu du succès



Les jeunes organisateurs du bal de la Saint-Sylvestre ont le sourire : c'est le succès. (Photo Costesque).



De très nombreux amateurs avaient répondu à l'appel (du bal) de la neige... (Photo Costesque).

Si les énormes flocons suspendus au-dessus de la piste de danse avaient été véritables, ils n'auraient pas tardé à fondre complètement, ce qui eût été fort regrettable pour la décor, mais inévitable en égard à la chaude ambiance régnant en ces lieux. C'est en effet par un brillant succès que s'est soldé le bal de la Neige de la M. J. en cette nuit de la Saint-Sylvestre et il faut reconnaître que ce succès est des plus mérités. Les dévoués organisateurs du Conseil de Maison avaient bien fait les choses aussi bien pour la décoration originale de la salle que par le choix de l'excellent orchestre Bob Marchal. Aussi est-ce une jeunesse fort nombreuse qui se laisse glisser



Une soixantaine de pongistes audois se sont rencontrés salle PAUC /



● Organisé par les actifs dirigeants du Ping-Pong Club de la Maison des Jeunes, un tournoi amical réunissait, mercredi soir, autour des tables de la salle Pauc, une soixantaine de pongistes de Carcassonne, Narbonne, Capendu, Trèbes, Ribaut, Saint-André-de-Roquelongue et Lézignan. Le Carcassonnais Doris enleva l'épreuve toutes séries, cependant que le Biterrois Roques, en visite avec les Carcassonnais, termina 1^{er} des non classés. Dans un prochain communiqué, nous donnerons les résultats complets de ce tournoi.

Ci-dessus, une vue d'ensemble des concurrents avant le coup d'envoi.



● A la table de contrôle MM. Alvarez, Claude Costa et Puig, ces derniers dirigeants du Ping-Pong Club et organisateurs du tournoi. (Photos Costesque, Lézignan).













Démarrage sur les « chapeaux de roues » à l'actif du Ciné-Club



● M. Bernou, président du Ciné-Club, présentateur talentueux de « Miracle en Alabama », a donné le premier tour de manivelle remarquable pour le premier cycle 65-66. Nous lui présentons nos compliments. (Photo Costesque).

Pour sa « première », le Ciné-Club de la M.J.C. proposait jeudi soir, à l'écran du cinéma Palace, « Miracle en Alabama ». Un magnifique et encourageant succès a couronné le lever de rideau du premier cycle. Il s'est déroulé en présence d'une salle avantageusement garnie par un public beaucoup plus nombreux que la saison dernière.

On y remarquait un fort appréciable effectif fourni par les élèves du lycée et du collège.

Drame vécu : « Miracle en Alabama » révéla, sous la coupe d'Arthur Penn, un sujet à la prenante dureté, une trame puissamment tissée qui ne facilita guère l'intervention de la jeunesse présente.

M. Bernou, son présentateur, sut pourtant l'animer avec beaucoup d'habileté et amener ce drame monstrueux aux bords de la discussion-débat à laquelle prirent part quelques-uns des jeunes spectateurs.

LES MINIMES LEZIGNANAIS



Voici les toutes jeunes pousses du rugby « vert et blanc » qui se sont produites dimanche au Moulin, contre les minimes carcassonnais. Comme nous l'avions indiqué hier, la plupart de ces jeunes appartiennent en réalité à la catégorie « benjamins ». C'est dire si l'on n'est pas encore à la veille de ne plus entendre parler de rugby à Lézignan. A gauche, le dévoué Esclouptier, dont nous avons souligné hier la performance à l'arbitrage. (Photo Costesque.)

TENNIS DE TABLE

En championnat « Excellence » Lézignan s'incline devant Narbonne

La rencontre de tennis de table comptant pour le championnat de district excellence qui, mardi soir à la M.S. opposait l'équipe lézignanaise, composée de Maynadier, Coste, Giraud, à l'équipe narbonnaise constituée par Bouey, Ouret, Caminero, a vu la nette victoire de cette dernière.

Victoire logique d'ailleurs, puisqu'aussi bien le classement des classés à 20, Duret à 25, est bien supérieur à celui de nos représentants. De plus, Bouey, prouva, s'il en était besoin que son niveau était bien supérieur à son classement à 40. Il réalisa en effet, deux performances en battant Giraud (30) et Coste (35).

Le score de 8-1, est évidemment un peu lourd, et ne reflète pas

l'indécision qui plane sur certains sets, ardemment disputés.

C'est Giraud qui sauva l'honneur en prenant le meilleur sur Ouret. Ce dernier, par contre, réussit un exploit peu banal : mené 3-16 devant Coste, il réussit à enlever le set.

Voici les résultats :

1er tour : Ouret bat Maynadier (2-0) ; Caminero bat Coste (2-0) ; Bouey bat Giraud (2-1). Narbonne 3.

2e tour : Caminero bat Maynadier (2-0) ; Giraud bat Ouret (2-1) ; Bouey bat Coste (2-0). Narbonne 2.

3e tour : Caminero bat Giraud (2-0) (21-19, 21-16) ; Rouet bat Maynadier (2-0) ; Ouret bat Coste (2-1).





Sous l'impulsion de MM. Fieschi et Mesrob le dojo « vert et blanc » va de l'avant 33 sociétaires pour 27 licenciés



● Compliments les plus sincères auprès de nos compatriotes d'adoption, M. Dominique Fieschi, M. Robert Mesrob ; grâce à ces deux dévoués animateurs (ceinture noire 1^{er} dan) l'effort de la M.J.C. en faveur du judo se poursuivent toujours plus avant, avenue Barbès (salle de La Patriote). Témoin cette belle pléiade de kimonos rassemblés à l'occasion du passage de ceintures (mercredi soir). On reconnaît MM. Fieschi, Bosca, Mesrob, Tort, au 2^e rang.



● Ont participé avec succès (sous la direction du professeur maître Fieschi) au passage de ceinture de mercredi.
De g. à dr. : Jean-Louis Colindre, Ruiz, Montardi, Ferré, Azam, tous du Judo-Club M.J.C. (Photos Costesèque).

P RIS en mains par deux fervents adeptes qualifiés du « tatami » le Judo-Club se prévaut d'une fort enviable vitalité : ceux qui œuvrent en faveur de cette discipline au sein du 25 de la rue des Vosges doivent (et peuvent) se féliciter de ce fort appréciable état de chose !

Nous avons nommé les Paul Andrieu, Escande, Raynaud lesquels assumeront successivement la préparation des Judokas lézignannais.

Me Dominique Fieschi, professeur et Robert Mesrob ont eu d'autant plus de mérite à entretenir un climat favorable qu'ils sont tous deux et Lézignannais de fraîche date et d'adoption.

Sous leur impulsion la nouvelle salle d'entraînement installée avenue Barbès connaît une fréquentation nombreuse et régulière.

La satisfaction des animateurs M.J.C. n'est pas moindre et fort légitime d'aboutir à des résultats concrets.

Ces résultats découlent d'un passage de ceinture organisé mercredi en présence de nombreux spectateurs :

Bleu à marine : Max Montardi, Lézignan ;

Orange à vert : Georges Ferré, Homps ;

Jaune à orange : Jacques Azam Lézignan ;

Bianche à jaune : Ruiz et Colindre, de Minervois.

On note sur le calendrier du J.C. les dates du 13 février (participation au championnat d'académie de Narbonne), et 20 février compétition présélection au passage de ceinture marron.

Afin de situer l'évolution du

dojo signalons qu'il est fréquenté actuellement par 33 membres dont 27 licenciés.

N.B. — Les jeunes gens de notre ville et des environs désireux de pratiquer le judo sont prévenus que des cours spéciaux pour jeunes sont assurés tous les mercredis à 17 h 30 ancienne salle de la Patriote (entrée côté avenue Barbès).



PASSAGE DE « CEINTURES » AU JUDO-CLUB LÉZIGNANAIS

Mercredi, à 19 heures, le tatami de la salle du Judo-Club lézignanaise s'anima d'acrobatiques, en même temps que virils renversements, redressements, torsions de corps, etc...

Il s'agissait d'un passage de « ceintures », en présence des trente-trois membres (dont vingt-sept licenciés) de l'association dirigée par l'animateur M. Mesrob.

Ce passage était placé sous la compétence autorité du professeur M. Fieschi.

Ont reçus leurs « ceintures » :
Marron : Max Montardy.
Verte : Georges Ferré.
Orange : Jacques Azam.
Jaune : Rux et Jean-Louis Colindre.

Félicitations à ces brillants élèves de M. Fieschi.

Le jeudi 10 courant le Judo-Club lézignanaise participera à Narbonne au championnat d'académie.

Le dimanche 13 février : deux Lézignanaise passeront leur « ceinture noire » à Narbonne.

Le 20 de ce même mois : rencontre des « vert et blanc » avec des Narbonnais du Foyer Léo-Lagrange.



Les « jeunes pousses » du Judo-Club lézignanaise lors d'une récente confrontation sur le « Tatami » du boulevard Barbès. (Photo Charré.)

les jeunes Lézignanais assureront la responsabilité du 25 de la rue des Vosges en 1965-66



● Au nombre des 22 usagers réunis mercredi soir, ce groupe de bonnes volontés rassemblant quelques membres du nouveau bureau : Raymond Ortéga, Annie Castel... (Photo Costesque).

DANS le grand foyer de la M.J.C., les membres du Conseil de Maison ouvraient la saison 65-66. En raison de l'importance de cette prise de contact amicale il s'agissait d'élire le nouveau bureau et de définir la « politique de l'année qui vient » chaque section ou activité avait délégué mercredi soir un ou plusieurs responsables.

Ces derniers, au nombre de 22, prirent d'entrée connaissance des buts et responsabilités d'un Conseil de Maison au sein d'une M.J.C. moyennant de clairs et précis exposés présentés par MM. Yché et Péron.

A la tête du nouveau bureau, Raymond Ortéga

L'assistance procéda ensuite aux opérations de vote en ce qui concerne son nouveau bureau dont voici la composition :
Président : Raymond Ortéga (de la Commission d'animation départementale) ; vice-président : Jean-Claude Castel (animation départementale) ; secrétaire : Annie Castel (Ciné-Club) ; secrétaire adjointe : Anne-Marie Chilarion (UNESCO).

Membres : Fabry Roger (Art dramatique), Arandiga Alain (athlétisme), Blandinière Gérard (conseiller de séjour), Esquierdo Raphaël (animation départementale), Castel André (Cercle musical), Montardi Max (Judo).

L'objectif immédiat et numéro 1 du nouveau bureau consistera en la préparation des bals de fin d'année en compagnie de leurs camarades.

Avant la clôture de la séance levée à 22 h 30, les membres présents décident de provoquer la prochaine réunion plénière pour le jeudi 28 courant à 21 h.

Dans l'intervalle, une première réunion du nouveau bureau per-

mettra la mise sur pied des diverses commissions ci-après :
1° Fonctionnement ; 2° Manifestations, bals, sorties, etc.
N.B. — Le bureau a décidé de se réunir tous les mercredis à 21 heures.

VENDREDI, A LA MAIRIE

Plusieurs secouristes de la Croix-Rouge ont reçu leurs brevets des mains de M. Ouradou



M. Ouradou prononce son allocution. On reconnaît à ses côtés, de gauche à droite : Mlle Cadène, Escaffre, MM. Mahoux, Jourdet, Limouzy, l'archiprêtre Cammas, les docteurs Burgan et Monroux.

Notre Croix-rouge locale a beaucoup plus le sens du dévouement que celui de la publicité. C'est ainsi que, vendredi prochain, en fin d'après-midi, nous avons bien failli ne pas savoir qu'une remise de brevets et certificats de secouristes avait lieu dans la salle de réceptions de la Mairie.

Cette manifestation s'est déroulée sous la présidence de M. Ouradou, qui était assisté de MM.

Jourdet et Limouzy, conseillers municipaux, en présence de M. l'archiprêtre Cammas ; les docteurs Burgan et Monroux ; M. Roger Fabert, directeur du C.E.G. ; Mlle Chabert, directrice de l'école maternelle ; Mme Josette Rolland, représentant la Maison des Jeunes ; Mme Capdeville, secrétaire général de la mairie ; Mlle Escaffre, infirmière.

Autour du président M. Mahoux, la Croix-Rouge était également représentée par Mlle Castagne, MM. Tavella, Vidal, Mmes Gélis, Brunet, Delorme, Castagne et l'effectif de secouristes en tenue.

LES NOUVEAUX SECOURISTES

Ce sont sept jeunes membres de la Croix-Rouge locale qui, après avoir fidèlement suivi les cours et satisfait à l'examen, ont obtenu leur diplôme : Mireille Izard, Michèle Gabignaud, Pierre Martinolle, Isidore Munoz, Janine Rey, Josette Azéma, Lucien Manent. Mais ces trois derniers seulement étaient présents et se sont vus remettre leur diplôme des mains de M. Ouradou. Le maire - conseiller général avait tout d'abord renouvelé à la section locale « les sentiments de reconnaissance que la société de la Croix-Rouge et à tous ceux qui œuvrent pour que cette solidarité humaine puisse se manifester non seulement par des paroles, mais aussi par des actes ».

UNE GENTILLE ATTENTION

Au cours du vin d'honneur qui suivit, Mlle Escaffre, une jeune et gentille infirmière de l'hôpital, qui fait bénévolement bénéficier de ses cours les secouristes, se vit offrir par ces derniers un magnifique bouquet ainsi qu'un cadeau et se montra très touchée de cette attention. Nous présentons aux sept nouveaux brevetés nos vifs compliments.

AU COURS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

La Maison des jeunes d'Ornaisons a élu son bureau présidé par M. Jean-Louis Bonnet

Mardi 1er février, avait lieu l'assemblée générale constitutive de la Maison des Jeunes d'Ornaisons. Dans la salle du Foyer municipal, si utile dans de pareilles occasions, s'était rassemblée la foule des jeunes, des adultes que l'on pouvait estimer à 250 personnes environ. De nombreuses M.J.C. de la région avaient délégué leurs représentants : Narbonne, Lézignan, Saint-André-de-Roque-longue.



Le président du conseil d'administration de la M. J. C. d'Ornaisons, M. Jean-Louis Bonnet.

A cette assemblée présidée par le maire M. Germain Doumerc, avaient tenu à assister M. Sintès, représentant le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. Sala, délégué régional M.J.C. ; M. Yche et M. Teulon, respectivement président et directeur de la M.J.C. de Lézignan.

L'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ

Il appartenait à M. Doumerc, maire, d'accueillir dans un discours de bienvenue les représentants officiels. En des termes simples mais touchants, il promit d'aider au maximum la M.J.C. chaque fois qu'il serait nécessaire, malgré les moyens financiers et matériels réduits de la commune. Il salua les personnalités présentes, excusant le directeur départemental de l'agriculture empêché, les diverses délégations des villages voisins. Il adressa enfin ses remerciements à M. Jean-Louis Bonnet, « promoteur de la création de la M.J.C. » pour l'intérêt qu'il porte à cette réalisation dans son village familial.

LA 9e M.J.C. AUDOISE

M. Sintès excusa M. Bapt, directeur départemental, empêché. Il fit part de son agréable surprise devant la nombreuse assemblée groupée dans le Foyer, ce qui prouve que la M.J.C. d'Ornaisons était une nécessité, puisque tout le village s'intéresse à cette future association. Le service départemental qu'il représente exprime sa joie devant la création d'une 9e Maison des Jeunes dans l'Aude, dernière pour deux jours seulement, puisque Durban verra la constitution de la sienne jeudi prochain. Il promit le soutien moral, financier, technique du service départemental de la Jeunesse et des Sports. M. Sintès analysa alors les particularités des M.J.C. : l'ouverture à tous, sans considération de parti ou de religion, pour le bien de la population, programme assez vaste dans lequel chacun a sa place.

20 ANNEES D'EXPERIENCE

M. Sala se présenta devant l'assistance, expliqua son rôle dans la région au sein de la Fédération française des M.J.C.

Il insista sur la relation des M.J.C. avec le gouvernement et l'indépendance de la F.F.M.T. vis-à-vis des différents gouvernements

depuis 1945. Après avoir souligné le rôle important des promoteurs à l'issue de la Résistance, il dévoila les origines des M.J.C. et leurs statuts. Ornaisons bénéficiera donc de vingt années d'expérience sur son organisation : Conseil de maison notamment, une des réussites les plus remarquables.

M. Sala précisa l'ouverture d'une telle association à tous, sa laïcité, c'est-à-dire sa neutralité à l'égard de la politique ou de la religion. Des applaudissements saluèrent cet exposé clair des principes de M.J.C. Il remercia aussi les diverses délégations qui ont accepté d'assister à la naissance de ce mouvement à Ornaisons : MM. Teulon, Péron, les administrateurs de Saint-André, les jeunes du conseil de Maison de Lézignan, de Saint-André, de Narbonne.

Il termina en demandant aux jeunes d'Ornaisons de lancer cette M.J.C. avec confiance, prouvant par là qu'ils valent mieux que ce que l'on peut dire d'eux.

Au cours d'un extrait fort apprécié, fut projeté un film intitulé : « Opération M.J.C. » dont certaines séquences ont été tournées à Lézignan et à Narbonne.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dirigée par M. Sala, commença l'assemblée générale proprement dite par la lecture et l'adoption des statuts. Pour en préparer la création, plusieurs réunions ont eu lieu et ont abouti à un conseil

d'administration provisoire choisi par les jeunes.

M. Bonnet donna lecture des membres : Claude Bac, Jacques Barsalou, Lucette Bès, Jean Cambriel, Jean Carayol, René Lautier, Jean-Louis Bonnet, Mme Olive, Marcel Combes, Henri Olive, Christian Marty, Henri Planel.

Le vote à main levée intervint pour approuver le conseil provisoire. Le maire fit procéder à l'opération : Adoption à l'unanimité.

Deux offres : les jeunes sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle de la M.J.C. de Saint-André-de-Roque-longue le samedi 5 février et à l'assemblée départementale des M.J.C. à Espéras le 12 février.

Le maire leva la séance en souhaitant longue vie à la M.J.C. d'Ornaisons.

LE BUREAU

Après la réunion, les jeunes rencontrèrent les délégations des villages voisins et s'entretenirent longuement de leurs activités. Pendant ce temps, le conseil d'administration provisoire et les personnalités présentes occupèrent le fond de la salle pour examiner divers problèmes d'organisation : local, activités, dates des prochaines réunions. Un vote à main levée intervint pour nommer le bureau dont voici la composition :
Président : Jean-Louis Bonnet.
Vice-président : René Lautier.
Secrétaire : Lucette Bès.
Secrétaire adjoint : Claude Bac.
Trésorier : Henri Planel.
Trésorier adjoint : Jacques Barsalou.

IL Y AVAIT FOULE A ORNAISONS POUR LA CRÉATION DE LA M. J. C.



M. DOUMERC, maire d'Ornaisons, ayant à sa droite : M. SINTÈS, délégué culturel, représentant M. BAPT ; M. SALA, délégué régional des Maisons de jeunes et, à sa gauche : M. YCHE, président de la M. J. de Lézignan. — En médaillon : M. BONNET, président de la M. J. C. d'Ornaisons.

SANS CONSIDERATION DE PARTI OU DE RELIGION

Il appartenait à M. Doumerc, maire, d'accueillir dans un discours de bienvenue les représentants officiels. En des termes simples, mais touchants, il promit d'aider au maximum la M.J.C. chaque fois qu'il serait nécessaire, malgré les moyens financiers et matériels réduits de la commune.

Il salua les personnalités présentes, excusant M. le directeur départemental de l'agriculture, empêché, les diverses délégations des villages voisins. Il adressa, enfin, ses remerciements à M. Jean-Louis Bonnet, « promoteur de la création de la M.J.C. » pour l'intérêt qu'il porte à cette réalisation dans son village familial.

M. Sintès prit à son tour la parole pour excuser M. Bapt, directeur départemental, empêché. Il fit part de son agréable surprise devant la nombreuse assemblée groupée dans le Foyer, ce qui prouve que la M.J.C. d'Ornaisons était une nécessité, puisque tout le village s'intéresse à cette future association. Le service départemental qu'il représente exprime sa joie devant la création d'une neuvième Maison des Jeunes dans l'Aude, dernière pour deux jours seulement, puisque Durban verra la constitution de la sienne jeudi prochain. Il promit le soutien moral, financier, technique du service départemental de la jeunesse et des sports. M. Sintès analysa alors les particularités des M.J.C.

M. Sala se présenta devant l'assistance, expliqua son rôle dans la région au sein de la Fédération française des M.J.C.

Il insista sur la relation des M.J.C. avec le gouvernement et l'indépendance de la F.F.M.T. vis-à-vis des différents gouvernements depuis 1945. Après avoir souligné le rôle important des promoteurs à l'issue de la Résistance, il dévoila les origines des M.J.C. et leurs statuts.

Des applaudissements saluèrent cet exposé clair des principes de M.J.C. Il remercia aussi les diverses délégations qui ont accepté d'assister à la naissance de ce

mouvement à Ornaisons : MM. Teulon, Péron, les administrateurs de Saint-André, les jeunes du conseil de maison de Lézignan, de Saint-André, de Narbonne.

Il termina en demandant aux jeunes d'Ornaisons de lancer cette M.J.C. avec confiance, prouvant par là qu'ils valent mieux que ce que l'on peut dire d'eux.

Au cours d'un extrait fort apprécié, fut projeté un film intitulé « Opération M.J.C. » dont certaines séquences ont été tournées à Lézignan et à Narbonne.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dirigée par M. Sala, commença l'assemblée générale proprement dite par la lecture et l'adoption des statuts. Pour préparer la création, plusieurs réunions ont eu lieu et ont abouti à un conseil d'administration provisoire choisi par les jeunes. M. Bonnet donna lecture des membres : Claude Bac, Jacques Barsalou, Lucette Bès, Jean Cambriel, Jean Carayol, René Lautier, Jean-Louis Bonnet, Mme Olive, Marcel Combes, Henri Olive, Christian Marty, Henri Planel.

Le vote à main levée intervint pour approuver le conseil provi-

soire. M. le maire fit procéder à l'opération : adoption à l'unanimité.

Deux offres : Les jeunes sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle de la M.J.C. de Saint-André-de-Roque-longue, le samedi 5 février et à l'assemblée départementale des M.J.C. à Espéras, le 12 février.

Le maire leva la séance en souhaitant longue vie à la M.J.C. d'Ornaisons.

LE BUREAU

Après la réunion, les jeunes rencontrèrent les délégations des villages voisins et s'entretenirent longuement de leurs activités. Pendant ce temps, le conseil d'administration provisoire et les personnalités présentes occupèrent le fond de la salle pour examiner divers problèmes d'organisation : local, activités, dates des prochaines réunions. Un vote à main levée intervint pour nommer le bureau dont voici la composition :

Président : Jean-Louis Bonnet ; vice-président : René Lautier ; secrétaire : Lucette Bès ; secrétaire adjoint : Claude Bac ; trésorier : Henri Planel ; trésorier adjoint : Jacques Barsalou.



La foule de jeunes et moins



MERCREDI SOIR, A LA M.J.
Un jeune Carcassonnais nous a fait revivre son fructueux voyage en Egypte

C'est devant une assistance que l'on pourrait qualifier de familiale qu'un jeune étudiant carcassonnais, André Rey, nous a fait revivre mercredi soir, à la M.J.C., par une causerie illustrée de diapositives et d'un film, son voyage en Egypte.

Bénéficiant d'une bourse au titre des prix d'encouragement à la jeunesse ce jeune homme, en compagnie de deux autres camarades, a voulu connaître ce pays autrement que par un superficiel et confortable voyage touristique. Il a voulu en ramener un véritable témoignage et y a parfaitement réussi.

me coup, découvert sa vocation. Il y a gros, en effet, à parier que ce premier « reportage » ne sera pas le dernier pour André Rey. Les multiples difficultés rencontrées ne semblent pas lui déplaire, au contraire. Sa narration est agréable et la façon dont il s'est servi, pour la première fois, d'une caméra est assez prometteuse.

Cette intéressante causerie se prolongea longtemps d'un débat au cours duquel le conférencier eut l'occasion de fournir de plus amples détails sur les multiples péripéties et anecdotes de ce voyage.



Le jeune conférencier carcassonnais devant son projecteur. (Photo Costesèque).

Le premier témoignage dont abste sa causerie est l'enthousiasme de ce garçon qui, en découvrant un pays et en rapportant ses impressions, semble avoir, du mé-

OCCASION EXCEPTIONNELLE
Vends 203 break, 8.000 km.
Mansoux, « Aux Galeries », Lézignan

RIBET-DESJARDINS
RADIO-TELEVISION
L. CEZAC
35, av. Wilson - LÉZIGNAN

UNE REPRISE PROMETTEUSE DU XIII
Le 1^{er} Training d'inter-saison des vert et blanc groupait quarante jeunes au Moulin



Les jeunes rugbymen lézignanais, après leur premier training au Moulin, sont l'objet d'une réception à la Maison des Jeunes. (Photo Costesèque).

Jeudi après-midi, dès 17 h. 30, le premier entraînement officiel d'intersaison que vient de mettre au point la commission des jeunes, a eu lieu.

Tout l'état-major des cadets, juniors et militaires, entourait le président Fabre Guy. L'on remarquait le secrétaire général M. Castex René, les entraîneurs Clottes, Pradel, Fernandez et les deux nouveaux venus à la commission des jeunes : MM. Munoz Manuel et Munoz Michel. Le conseiller technique André Amila vint met-

tre aussi le nez à la fenêtre et tout le monde était là.

Des minimes, cadets et juniors, l'on notait plus de quarante jeunes présents. Chaque entraîneur était responsable d'un groupe et un travail des plus sérieux était entrepris.

Seul Hervé Mazard de l'équipe première suivait l'exemple... Très belle ambiance donc pour cette « première » et le président Fabre Guy, ne cachait pas sa satisfaction de voir tant de bonne volonté à l'œuvre.

Bravo donc à tous !

RECEPTION A LA MAISON DES JEUNES
Après le training, une sympathique réception était offerte à la Maison des Jeunes par les diri-

geants et le directeur de la M.J.C. Tout le monde se retrouva dans la salle majestueuse du Foyer où l'ambiance juvénile était de rigueur.

M. Iché, président du conseil d'administration de la M.J., souhaita la bienvenue à tous joueurs et dirigeants.

M. Castex René faisant office de secrétaire de séance, donna ensuite la parole au président Fabre Guy. Ce dernier mit l'accent sur l'effort qu'il fallait entreprendre pour assurer une très bonne saison et s'adressa aux joueurs en ces termes : « La condition physique est l'arme principale d'un joueur de rugby. Vous devez faire un tour sur vous-même et penser que vos prédécesseurs ont disputé en sept saisons, huit finales et qu'ils en ont gagné 6. Pour gagner, il n'y a pas de doute : il faut être le meilleur. Je compte et nous comptons tous sur vous ».

C'est au tour ensuite d'André Amila de mettre l'accent sur l'entraînement et d'encourager les jeunes à cultiver leur corps au maximum afin d'être ensuite sur le terrain les meilleurs.

Un vin d'honneur est servi, des gâteaux offerts, tout le monde est « dans le coup ». La saison 1965-1966 est déjà ouverte. Il semble que pour cette « nouvelle expédition » un souffle nouveau est venu apporter beaucoup d'optimisme, chez les joueurs et dirigeants.

Par ce jeudi de mai, le Moulin Vert et Blanc, avait repris son visage heureux.

LE MOULIN ? UNE PÉPINIÈRE INÉPUISABLE



Grâce aux constants efforts de la Maison des Jeunes notre ground légendaire a pu se prévaloir de cette fort avantageuse présentation en ce dernier dimanche de janvier.

N'est-ce pas qu'ils ont fière allure nos vaillants minimes dans leurs rutilants et décoratifs maillots. Parmi eux des noms du Moulin se perpétuent : Darrieumeriou, Camman, Tori, Mazard.

A gauche notre ami Pierre Esclopier, d'Ornaisons ; ce grand ami des jeunes (il managait les cadets du club France d'Ornaisons) et amoureux du rugby moderne arbitra les trois rencontres inscrites au programme (240 minutes). Nous lui renouvelons nos sportifs compliments.

(Photo Costesèque, Lézignan)



Le président, M. Yché, s'adresse aux jeunes rugbymen. A ses côtés, on reconnaît les responsables de la commission des Jeunes. De gauche à droite, MM. Clottes, Fabre, Castex et Munoz. (Photo Costesèque).

L É Z I G N A N

LUNDI SOIR, A LA M.J.

Les jeunes Lézignanais ont participé à une émission radiophonique



Une vue de la nombreuse participation de jeunes et enthousiastes « supporters » (Photo Costesque.)

Le capitale des Corbières était lundi soir en lice dans l'émission radiophonique de France-Inter : « Hit Parade ». Aussi à 19 heures, la grande salle de la M. J. était-elle transformée en studio d'enregistrement, et emplit d'un public aussi jeune qu'enthousiaste, ce que les auditeurs à l'écoute de cette émission en direct ont parfaitement pu constater.

La liste des 10 chansons avait été au préalable fort consciencieusement préparée par un comité présidé par André Castel, lequel, devant le micro et ses écouteurs aux oreilles, semblait presque aussi à son aise que le sympathique speaker à Radio-Montpellier, Marc-Eugène Coussel, qui assurait l'émission en compagnie de la gentille assistante de production Eliane Blanc et des techniciens André Maurel et Pierre Brive.

Après l'émission, un vin d'honneur fut offert par la M. J. et il ne restait plus qu'à attendre les résultats du choix des auditeurs. Hélas ! c'est la liste de chansons proposée par l'équipe concurrente, le Foyer des Jeunes Ruraux des « 4 Chemins », dans le Lot, qui avait l'emporter. Mais l'essentiel n'est-il pas de participer ?



Aux côtés du speaker montpelliérain Marc-Eugène Coussel, notre jeune concitoyen André Castel donne, au micro de France-Inter, les dix chansons choisies, sur la scène de la M. J., tandis que l'assistante de production Eliane Blanc supervise le son. (Photo Costesque.)





De Lézignan à Palerme avec Mlle LA...



● Sur notre cliché, la gentille boursière C.O.G.E.D.E.P. (à droite), s'entretient avec M^{me} Jean Yché, épouse du dévoué président du conseil d'administration de la M.J.C.

Il est de tradition, chaque année, que la Maison des Jeunes et de la Culture délègue certains de ses membres à l'étranger, grâce aux bourses C.O.G.E.D.E.P. de la Jeunesse et des Sports. C'est ainsi que Mlle Monique Lautier, de Lagrasse, fit un très beau voyage en Italie du Sud, en juillet 1965.

Quelques jours à Rome pour visiter monuments et musées, Naples la surprenante et pittoresque capitale du Sud, mais surtout la Sicile. Non seulement les voyageurs purent retrouver les traces du passé, mais il furent mis en contact avec les réalisations de développement économique.

Le bureau de la M.J.C. eut la primeur du compte rendu mardi soir, à 18 h, dans la salle du Poyer.



De week-end en week-end

Initiation à la musique classique à la M. J. C.



● Un aperçu des derniers préparatifs : la décoration ad hoc de la salle.

(Photo Coatesèque).

On nous communique :
Le Poyer de la Maison des Jeunes qui va servir pendant deux jours de cadre au week-end « Initiation à la musique classique ». C'est là une grande manifestation culturelle organisée par notre Maison des Jeunes.
Plus de quatre mois ont été nécessaires à la mise au point, au choix des disques et aux montages de cette manifestation. Elle traitera en partie des problèmes de la musique, des grandes étapes de l'art, des grands compositeurs, des instruments et de leur rôle dans l'orchestre.

On y verra également trois montages consacrés à Bach, Beethoven et Mozart. Près de 20 personnes sont déjà inscrites à

ce week-end qui s'adresse plus particulièrement aux personnes qui désiraient avoir un premier contact avec la musique classique, sans en connaître et la technique et les lois.
C'est dire que tous les sujets seront traités très sommairement afin d'en obtenir une vue d'ensemble.

Le dimanche après-midi sera consacré à la musique de notre temps où le disque et la stéréophonie tiendront la vedette.
Ce week-end est placé sous la direction d'André Castel avec le concours de Mlle Chabbert et M. Alain Gout.
Les frais de participation ont été fixés à 10 F.

Les consignes à observer pour la location de matériel de camping à la Maison des Jeunes

- Afin, d'une part d'aider les jeunes à profiter pleinement de leurs week-ends et de leurs vacances, d'autre part de permettre aux familles de s'initier à la pratique du camping avant de s'équiper la Maison des Jeunes organise un service de location de tentes.
- Il n'est demandé aucune caution pour cette location, mais il sera exigé sans aucune exception, la présentation de la carte d'identité et de la licence de camping. Aucune location ne peut être faite aux mineurs sans autorisation des parents. L'utilisation du service implique l'adhésion à la Maison des Jeunes de Lézignan ou à une Maison des Jeunes du département.
- Le prix de la location diffère selon l'importance et la valeur de la tente. En principe, il est calculé par fraction de 24 h. Mais il est consenti des conditions spéciales pour une location de longue durée.
- Le paiement des 50 % du prix de location s'effectuera le jour de la réservation soit par caisse à la Maison des Jeunes rue des Vosges, soit par versement au C.C.P. Montpellier 267-55. Le paiement des 50 % restants s'effectuera le jour de la livraison du matériel.
- Plusieurs recommandations sont faites aux campeurs. Il est demandé :
 - a) de ne pas disposer de mâts à l'intérieur des toiles pliées au risque de les perforer ;
 - b) de bien arrimer le matériel sur les porte-bagages afin d'éviter le frottement des roues de bicyclettes, cyclomoteurs ou scooters.
 - c) de rendre aussi propre que possible le matériel prêté, préalablement aéré et nettoyé le cas échéant.
- En raison des vérifications d'usage le matériel doit être pris et rendu à la Maison des Jeunes. De ce fait, aucune expédition n'est possible.
- En cas de dégradation (avaries, déchirures, mâts brisés, piquets marquants, etc...) la Maison des Jeunes se réserve le droit de demander une somme à concurrence des dégâts constatés.
- En cas d'annulation l'acompte versé pour réservation ne sera rendu que si la tente est louée à nouveau.

Lézignan

STAGE D'INITIATION AU PLEIN-AIR AU TERRAIN-CAMPING DE LA M. J. C.



DEPUIS vendredi, quatorze jeunes Lézignanais effectuent un stage initiation Plein Air au lieu dit « La Pompe », terrain de camping de la Maison des Jeunes.

Pendant deux jours, sous la direction de M. Roques, responsable départemental de la Jeunesse et Sports, assisté de MM. Alary, moniteur du secteur lézignanais, et Pierre Peron, promoteur de ce stage passionnant, nos jeunes vont s'adonner aux joies du canoë kayak et de la spéléologie.

- Ci-dessus, une vue d'ensemble des stagiaires encadrés par les responsables : MM. Roques, à gauche, et Peron, à droite (photo Costesque, Lézignan).

QUAND LA M.J.C. REÇOIT « BRAS OUVERTS »



● Un voyage d'études pratiques nullement dépourvu d'agrément a conduit une quarantaine de futurs géophysiciens inscrits à la Faculté de Besançon à un week-end sur les pentes de l'Ainric et dans les Corbières. Grâce à l'hospitalière M.J.C. de notre ville et aux dispositions qui ont été prises par la Direction, le problème de l'hébergement a trouvé une heureuse solution. Arrivés dans notre cité dimanche en fin de journée (hélas ! par un temps maussade !) professeurs et étudiants de la Fac bisontine en repartiront ce mardi matin, enchantés (tous nos vœux les accompagnent). Témoin le flash souriant que le groupe offre au reporter photographique de « L'Indépendant ». (Photo Costesèque)

LA FACULTÉ DE BESANÇON EN VISITE A LÉZIGNAN



Depuis dimanche, la Maison des Jeunes héberge une cinquantaine d'étudiants et d'étudiantes de la faculté de Besançon et leurs professeurs. Ces étudiants, qui s'intéressent plus particulièrement à la géologie et à la géographie, sont venus visiter la région des Corbières, et devaient rejoindre le Jura ce mardi soir. Espérons que leur court séjour chez nous leur aura été aussi agréable que fructueux. Voici le groupe au complet. (Photo Costesèque)

SPORTS PANORAMA

Nos pongistes en finale de la Coupe des Pyrénées

La Coupe des Pyrénées de tennis de table, ce trophée que le club vert et blanc a si souvent inscrit à son palmarès, reprendra-t-elle une quatrième fois, cette saison, la route de la capitale des Corbières ?

Ce titre avait, en effet, été remporté trois fois par le tandem Coste - Maynadier, ces dernières années. Mais cette saison, c'est le duo Puig - Sarda qui part à sa



Les deux pongistes lézignais qui, mercredi soir à Pamiers, disputeront la finale de la Coupe des Pyrénées.

En haut : Sarda.

En bas : Puig.

(Photos Costesèque.)

conquête. Après avoir remporté la demi-finale, nos deux jeunes représentants vont affronter, mercredi soir, en finale, sur les tables de Pamiers, l'équipe de l'A. S. P. T. Toulousain.

DEMAIN SOIR, A L'IDÉAL-THÉÂTRE

Roger Fabry sera « Pimpant » dans « L'alchimiste », de Ben Jonson

C'est demain soir à 21 heures que le rideau de l'Idéal se lèvera sur « L'alchimiste », de Ben Jonson, que vient nous présenter l'équipe de théâtre amateur de la M. J. C. de Narbonne sous l'égide de l'Amicale laïque.

Nous avons déjà eu l'occasion de relater le succès déjà obtenu lors des premières représentations au cours desquelles les comédiens narbonnais ont fait preuve d'un remarquable talent.



Notre jeune concitoyen Roger Fabry, qui sera « Pimpant » dans « L'alchimiste ». (Photo Costesèque.)

« L'alchimiste » est une pièce écrite en 1610 alors que la peste sévit à Londres. Mais la pièce ne sert que de ressort accessoire à la comédie de Ben Jonson. Les maux naturels ne l'intéressent pas. Auteur social, il préfère la riche matière de l'alchimie. Poète, elle lui fournit un élément imaginaire de choix. C'est que l'alchimie a ses branches annexes, ses à-côtés, si bien que du savant au charlatan, le pas est facile à franchir.

Cette pièce, profonde par son sujet reste un spectacle fort agréable et surtout divertissant.

« L'alchimiste » nous promet une fort belle soirée ; nous aurons à cœur d'y être présents. Prix des places : scolaires, 2 F ; membres de la M.J.C., 3 F ; entrée générale, 4 F. La location fonctionne désormais à la droguerie Audirac.

« L'ALCHIMISTE » A LA MAISON DE RETRAITE

Les comédiens de l'É.T.A.N. ont eu la très gentille et touchante attention d'offrir leur spectacle aux pensionnaires de la maison de retraite de Lézignan. Ils devaient se produire samedi mais en raison d'un empêchement, c'est ce jour lundi soir qu'ils occuperont les tréteaux de la maison de retraite.

Claude COSTE réélu à la tête du district audois de ping-pong



● Au cours de la réunion qui s'est tenue jeudi soir à la Maison des Jeunes, les membres du district audois du tennis de table ont procédé au renouvellement du bureau pour la saison 1966-67. C'est ainsi que le dévoué animateur du Ping-Pong Club « vert et blanc » Claude Coste, a été maintenu à la tête du district. Ci-dessus, une vue d'ensemble des participants. A droite, on reconnaît les Léznignais Arnaud, Alvarez, Coste et Maynadie. (Photo Costesque, Léznignan).



Les délégués de Trèbes, Limoux, Ribaut, Fabrezan et Léznignan pendant l'exposé de M. Claude COSTE, chef du district de l'Aude de tennis de table. (Cliché « La Dépêche ».)

On a parlé tennis de table

Jeudi soir s'est tenu, à la M.J.C. de Léznignan, la réunion du district de l'Aude de tennis de table. Étaient présents : Trèbes, Limoux, Ribaut, Fabrezan, Léznignan; excusés : Pomas, Quillan. Après lecture du rapport moral et du rapport financier, adoptés à l'unanimité, l'on passe à l'ordre du jour :

Renouvellement du chef de district : Coste (Léznignan) reste à la tête du district, aidé dans sa tâche par MM. Sentenac, Caminade (Trèbes) et Denat (Limoux). Coupe de l'Aude : Trèbes l'organisera. Championnat de l'Aude : Capendu ou Léznignan l'organiseront. Championnat de district : Il se déroulera sous forme de poules géographiques. Un fanion récompensera les clubs champions. Tournois amicaux : Se dérouleront également par poules géographiques.

Tournoi de l'Aude : Un tournoi dit de l'Aude sera organisé et ouvert à tous les clubs de la Ligue; ceci afin d'aider financièrement les clubs qui se trouveraient en difficulté. Stage jeune : L'organisation est laissée à la Ligue. Tournois jeunes : Ils seront organisés pendant les vacances scolaires et ouverts aux minimes et cadets.

La salle municipale des sports prend tournure



● Selon les prévisions, la salle des sports municipale devrait pouvoir être utilisée aux prochaines vendanges. Reconnaissons que l'entreprise biterroise est allée vite en besogne. C'est ainsi que nous pouvons sur ce cliché, distinguer nettement les gradins destinés au public, dont la contenance atteindra les 400 places. (Photo Costesque).

M. J. C.

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA

Dès 20 h. 30, mercredi, le hall d'entrée de la mairie connaissait une animation inaccoutumée. Tout ce que la ville, en fait, connaît d'activités sportives, artistiques et culturelles s'était donné rendez-vous à cette importante assemblée générale 1966 de la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières.

Aussi, à 21 h. 10, c'est devant un nombreux auditoire que le

laire de séance, etc. Après les souhaits de bienvenue aux personnalités officielles qui honoraient les débats de leur présence, M. Yché faisait adopter une modification des statuts rédigés en 1946 pour « les clarifier et les simplifier ».

LE RAPPORT MORAL : « LE CONSEIL DE MAISON »

Sur ce thème, le président Jean Yché devait monter des gammes convaincantes. Il s'attachait tout d'abord à brosser un rapide tableau des activités croissantes, depuis près de vingt ans d'existence, la maison-phare des Corbières qui, de trois cent soixante adhérents en 1954-1955, est passée à sept cent soixante-dix adhérents en 1965.

Après avoir analysé les raisons de ce succès, le président mettait l'accent sur l'action éducative du mouvement M.J.C., qui a revêtu, à Lézignan, « des formes diverses dont la plus importante est sans doute le conseil de maison ».

Ce « rouage essentiel d'une maison des jeunes et de la culture » est expliqué à l'auditoire, non seulement avec talent, mais avec encore une rare conviction : « Le conseil de maison, c'est notre originalité, souligne M. Yché. C'est la formule — dont l'invention est tout à l'honneur des promoteurs des maisons des jeunes et de la culture — que nous avons choisie pour atteindre un des buts essentiels que visent nos maisons : la formation civique des jeunes qui les fréquentent. Cette formation ne se préche pas, elle se s'acquiert que par l'expérience vécue.

« Voilà pourquoi, à côté des organismes voulus par les législateurs, nos M.J.C. — d'après le règlement intérieur de leur Fédération — sont tenues d'avoir toutes un conseil de maison qui a pour rôle de permettre aux jeunes de mettre en œuvre leur sens de l'initiative et de l'action ».

Entrant dans le vif du sujet, le rapporteur parle du recrutement de ce « conseil », de ses attributions et du but poursuivi ainsi par les éducateurs :

« Auto-éducation d'abord. Nos jeunes viennent des horizons familiaux et sociaux les plus divers. En somme, ils représentent dans sa totalité le large éventail de la population, et à travers les discussions, les oppositions, ils font l'apprentissage de cette qualité indispensable à la vie d'une société : la tolérance, c'est-à-dire le respect de la conviction d'autrui, même quand elle est différente des convictions personnelles.

« Education encore dans la prise de responsabilités. Pour agir, il faut s'informer, se documenter, réfléchir à tous les aspects d'une question donnée et par là même, apprendre à se conduire en adulte, à se sentir responsable des problèmes de la collectivité et à chercher à les résoudre au mieux.

« Il s'agit, en un mot, de la formation de l'adulte, de cet adulte qu'exige la société d'aujourd'hui, c'est-à-dire de l'homme engagé et non plus isolé, intégré à une société au sein de laquelle il a un rôle actif à jouer. Il s'agit de la formation du citoyen adapté à une époque qui exige de chacun une contribution personnelle sans cesse

M. YCHE : « Les jeunes font l'apprentissage de la tolérance, c'est-à-dire, le respect de la conviction d'autrui »

plus grande, sans cesse plus éclairée. »

L'ÉDUCATION S'ACQUIERT PAR L'EFFORT

Ce but, l'atteignons-nous ?

M. Yché répond à cette question en rappelant tout d'abord que la perfection n'est pas de ce monde, et en matière d'éducation moins que partout ailleurs. Il souligne ensuite sans complaisance les imperfections, les insuffisances locales, mais aussi les raisons de ne pas se laisser rebuter par les difficultés, « d'autant plus que les résultats acquis constituent le meilleur des encouragements à poursuivre notre tâche ».

Et le brillant rapporteur va conclure en affirmant que « seules les maisons des jeunes et de la culture permettent à nos adolescents de participer pleinement à la vie de la société moderne, en évitant cette coupure artificielle qui existe partout entre les jeunes et les adultes ».

Et dans cette conclusion, le débat s'élève pour atteindre les hauts sommets dans une péroraison de choix : « L'éducation ne se reçoit pas, elle s'acquiert par l'effort, par l'expérience, par l'action. Bannissons tout paternalisme de notre association, car ce serait le plus sûr moyen d'échouer dans notre entreprise. Et si nous arrivons parfois de douter, nous n'avons qu'à regarder autour de nous les nombreuses associations de jeunesse qui imitent notre méthode pour être certains que la nécessité des « conseils de maison » est plus urgente que jamais.

« En augmentant leur efficacité, nous répondons de mieux en mieux à ce qu'on attend de nous, nous développerons toujours davantage cette éducation permanente, dont le besoin va sans cesse grandissant, nous contribuerons à former des hommes aptes à s'intégrer utilement à un monde moderne sans cesse plus complexe et qui devient chaque jour plus exigeant quant à la qualification des êtres qui le composent. »

RAPPORT FINANCIER

Le directeur, M. Joseph Teulon, présente le rapport financier.

Gestion saine de l'association. En dix ans, les ressources financières de la « maison » ont décuplé. D'autre part, depuis la création du deuxième poste de directeur, qui a permis de créer de nouvelles activités et de nouveaux services, le montant de ces ressources a doublé pour atteindre un total de recettes de 232.799,60 F, laissant un solde créditeur de 12.751 F.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

M. Richardis : C'est le plus beau rapport moral que nous ayons

entendu depuis vingt ans. Nous demandons qu'il soit imprimé et diffusé. (Adopté par acclamations.)

M. le sous-préfet : Pour les comptes comme pour la vie propre de la Maison, tous les chiffres sont exposés en public et débattus ouvertement. C'est une bonne école de gestion et de démocratie pour les jeunes.

Lecture du rapport des commissaires aux comptes : Paulette Favereau et André Olive. Nouveaux commissaires aux comptes pour l'année : MM. André Olive et Bernou.

LES ÉLECTIONS

Les élections du renouvellement du tiers sortant mettent en lice cinq candidats qui lisent tour à tour leur profession de foi : Mlle Colette Chabbert, MM. Jacques Bigorre, Jean-Claude Castel, Raphaël Izquierdo, Jean Martinolle, André Marty (« profession » lue par le président, en l'absence de l'intéressé) et M. Jean Yché. Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

DES ÉLOGES MÉRITES

Nous entendons tour à tour M. Ouradou, M. Bapt, M. Sala et M. Ourradou faire l'éloge de la Maison des jeunes de Lézignan-Corbières. Tous se plaisent à souligner l'excellence du rapport moral (un document d'importance qui se doit d'être largement diffusé), et tous, après avoir mis la note sur le dynamisme de l'association de la rue Marat, s'accordent à certifier que la Maison des jeunes de Lézignan-Corbières était non seulement un exemple, mais encore un modèle.

Un film sur les maisons des jeunes de France (dans lequel un « écart » était réservé à la Maison des Corbières) mettait un point final à cette vivante assemblée générale.

L'ÉLECTION DU BUREAU OU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'issue de l'assemblée générale M.J.C., le conseil d'administration se réunissait pour élire son bureau.

La séance était présidée par le « doyen », M. Jean-Michel Fernandez.

Le bureau propose à la composition suivante :

Président : M. Jean Yché;
Vice-présidents : MM. Jean Martinolle et Jacques Bigorre;
Secrétaire : Colette Chabbert;
Secrétaire adjoint : Régis Aymé;
Trésorier : Raphaël Izquierdo;
Trésorier adjoint : M. Ortega;
Membres : M. Jean-Claude Castel et Mme Rolland.
Conseillers techniques :



Parmi l'assemblée, où de nombreux jeunes gens étaient présents, on remarquait des membres de l'enseignement et diverses personnalités. (Photos Charré.)

président, M. Jean Yché, déclarait ouverte la séance, alors qu'avaient pris place à la table d'honneur : M. Ourradou, sous-préfet de l'Aude; M. Jacques Ouradou, conseiller général, maire de Lézignan; MM. Bapt, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports; Sala, délégué régional de la Fédération nationale des M.J.C.; directeur de la M.J. de Narbonne; Sintès, attaché culturel au service départemental de la Jeunesse et des Sports; Authié, vice-président de la Fédération départementale des M.J.C.; Louis Savary, conseiller municipal, délégué aux sports; Decazeaux, représentant du Syndicat national des instituteurs; Aimé Lannes, maire de Ferrals; président du C.I.V.A.M. des Corbières; J. Martinolle, vice-président délégué (Lézignan); Jacques Bigorre, vice-président; Teulon et Péron, directeurs de la M. J. de Lézignan; Mlle Chabbert, secré-



M. YCHE, président de la Maison des jeunes, ouvre la séance sous la présidence de M. le sous-préfet de Narbonne, M. OURADOU, conseiller général, maire; M. BAPT, délégué à la Jeunesse et aux Sports. (Photo Charré.)

Musique-photo : M. André Castel;
Théâtre : M. Roger Fabry;
Questions rurales : M. Jean-Claude Bouyasou.
De plus, sur proposition de M. Yché, trois membres du conseil d'administration ont été élus comme membres associés, en qualité de membres fondateurs : MM. André, Richardis et Escande.



Le stage d'initiation au plein-air s'est clôturé samedi

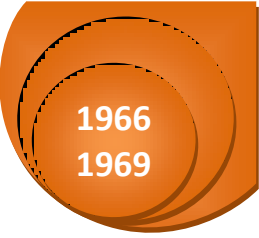
Nos colonnes de samedi soulignent le joli succès du stage se déroulant au terrain camping de la M. J. C., au lieu dit « La Pompe », sur le territoire d'Azille. Mais encore les enthousiastes suffrages remportés auprès des 14 participants : ajoutons qu'un nombre de ces derniers se comptaient 11 jeunes usagers du 25 de la rue des Voages et les 3 autres résidant dans la proche banlieue vert et blanc : Rigaud, de Moux ; Malric et Peyrard, d'Argens-Minervois.

Nous ne manquons pas de mentionner les excellentes conditions dont a profité la manifestation, pour la plus grande satisfaction éprouvée par les organisateurs, en particulier MM. Roques, Alary et Peron.

La journée de samedi a été marquée par un spectaculaire « déballage » dont on profité éle-







Trois cents amateurs de jazz enthousiasmés

Soirée inoubliable ce jeudi 31 mars pour les quelque 300 privilégiés qui ont eu la chance d'y assister. Sans interruption, de 22 heures à 2 heures du matin, vingt musiciens, vraiment passionnés, ont déchaîné l'enthousiasme des amateurs.

En première partie, nous avions le plaisir d'entendre le Hot-Club carcassonnais avec notre jeune concitoyen Michel Calvayrac (drums) qui faisait dans sa cité une entrée remarquée. « Perdillo » et « When the saints go marching in » furent particulièrement bien exécutés.

AVEC GUY LAFFITTE

En deuxième partie, c'est le magistral saxo-tenor Guy Laffitte qui attaquait avec « Blues Ed Forke » devant un public littéralement conquis. « Crazy rhythm », en duo, avec Pierre Julien, nous permit d'apprécier la cohésion de l'ensemble et la finesse de l'interprétation.

Aux environs de 0 h. 30, entracte consacrée à divers interviews. Ensuite, la « Jam Session » reprenait ses droits avec tous les musiciens. Tour à tour Guy Laffitte, René Coll, Pierre Julien, etc., prenaient les « chœurs », et cela jusqu'à 2 heures du matin, heure à laquelle l'assistance se retira à regret tant la soirée fut vraiment appréciée.

Toute notre reconnaissance aux musiciens sans exception. Une mention spéciale en terminant à celui qui fut l'âme de cette manifestation artistique et nous nommons Jean-Pierre Cayrol dont nous avons découvert avec plaisir le double talent d'organisateur de spectacle et de meneur d'enthousiasme.

Avec lui et André Castel, présentateur de la soirée, le conseil de maison de la M.J.C. nous promet encore de belles soirées de jazz pour la saison prochaine.



Venus, non seulement des Corbières, mais encore de Carcassonne, Limoux, Narbonne, Béziers, les « fans » du jazz ont manifesté à maintes reprises, un enthousiasme délirant. — En médaillon : Guy LAFFITTE en train de signer des autographes.

BENEFICIAINT D'INTERPRETES VIRTUOSES

Le premier « Jam Session » a connu le triomphe avec Guy Lafitte



Deux vues de la juvénile et enthousiaste assistance.

Il nous semble revoir le sourire faussement compatissant de l'ami Texlon nous annonçant : « Ces messieurs de la presse au premier rang ».

Les quelques rares « croulants » de cette cérémonie vouée au culte du jazz, placés aux avant-postes ! A moins de cinquante centimètres des bouches de saxo.

Et nous y sommes stoïquement restés jusqu'au bout. Que voulez-vous, à chacun son héroïsme. Nous ajouterons tout de suite que nous n'en sommes pas morts. Et même que nous ne regrettons rien.

Nous ne regrettons rien, que notre tympan nous pardonne (après tout, le bruit de la rhabotuse électrique, à l'instant même où nous écrivons ces lignes, est autrement désagréable) d'abord parce que le spectacle qui s'offrait, tenu soit dans la salle de la rue des Vieux, avait de bien sympathiques côtés ; d'abord cette charmante jeunesse tassée à la bonne franquette (plusieurs audient fait le déplacement de Carcassonne, Narbonne et Limoux). De l'autre côté, ces musiciens venus bénévolement, visiblement heureux de se retrouver et de communiquer à l'auditoire leur merveilleux enthousiasme.

Et puis, pourquoi ne pas le dire aussi, ce petit côté anarchique de la chose, avec dialogue improvisé entre divers instruments, n'était pas du tout pour nous déplaire. C'est à ces interprétations et à

bâtons rompus » que, après la présentation d'André Castel, nous convia tout d'abord une électrique formation septimane - carcassonnaise, composée de M. Borde à la contrebasse, Loulou Boyer au saxo, du docteur Malacou à la trompette, Omond au trombone, René Coll au saxo et, à la batterie, notre jeune concitoyen Michel Calvayrac.

En supplément au programme (il est juste de dire quand même que le grand Mac-Cak n'avait pu être présent) nous pûmes aussi applaudir aux talents de batteur du Narbonnais Loulou Miac.

Et puis, après l'entracte, le grand moment du « jam » arriva : un des rois européens du saxo, Guy Laffitte, occupait la scène, accompagné d'interlocuteurs non moins valables et renommés avec les frères Julien (Pierre, saxo-tenor ; René, contrebasse ; Jean Raynaud à la batterie et Michel Olive au piano).

Que voilà de véritables athlètes de la musique et on ne sait quoi apprécier de plus de leur virtuosité musicale ou de leur époustouflante performance physique.

On peut aimer ou pas ce genre bruyant, on peut ne pas communier à cette « intensité », il faut bien convenir que de telles démonstrations ne sont pas à la portée du premier barbouilleur de gammes venu.

Mais nous garderons pour la bonne bouche le grand triomphateur de la soirée, celui à qui nous devons ce magistral « jam session » Jean-Pierre Cayrol.

Qu'il en soit chaleureusement félicité, ainsi que ses amis du Conseil de Maison.



Guy Laffitte n'a lâché le saxo... que pour prendre en main le stylo et signer de nombreux autographes. (Photos Costesque).

Décès. — Nous avons appris avec regret la mort, à l'âge de 30 ans, de M. Jean Rey, ingénieur, ancien directeur de la plâtrerie de Paris, le défunt avait beaucoup contribué à l'essor et à la prospérité de cette entreprise. En cette douloureuse circonstance nous présentons à sa veuve, à tous ses proches avec l'expression de notre sympathie, nos condoléances attristées.

déchainé l'enthousiasme de 300 auditeurs amateurs de jazz



● En présence du prestigieux Guy Lafitte (à dr.) et notre compatriote Jean-Pierre Cayrol promoteur n° 1 de la soirée, le trombone carcassonnais, Jean Osmond se prête, avec le sourire, à l'interview du télé-radioreporter A. Diveze.

LA plus extraordinaire, la plus encourageante des réussites couronnait jeudi soir l'initiative hardie du Conseil de Maison du 25 de la rue des Vosges : présenter un magistral plateau de 20 vedettes du jazz et, dans le cadre du hall, reconstituer l'atmosphère ad hoc ! Celle des « caves » si propice à l'insensibilisation du grand, du vrai jazz.

Tout cela attendait de très nombreux et surtout jeunes visiteurs accourus non seulement des pays voisins tels que Limoux, Carcassonne, Narbonne mais encore depuis Toulouse, Perpignan et Lunel son rayonnement artistique extra régional de la Maison du duo Teulon-Perron : un sujet de la Reine Elisabeth était même présent ; son flegme ne devait guère résister. Ceci au contact d'une salle archicombée où quelque 300 personnes s'étaient données rendez-vous pour entendre quelques 20 musiciens de jazz et, parmi les meilleurs, à l'échelon national.

« Perdido » et « Whan Saints » interprétés par le Hot-Club Carcassonnais et remarquablement bien enlevés, eut tôt fait de « chauffer » la salle. Au piano Loulou Boyer, à la basse Yves Borderie, à la batterie le Lézignanais Michel Calvayrac, le trompette Malacan, le trombone

Jean Osmond et au saxo soprano l'excellent René Coll tout en étant le benjamin de la formation, s'affirme de plus en plus dans le domaine du jazz.

En 2e partie, Guy Lafitte, le magistral, attaque avec « Blues B », « For Ike » devant une salle littéralement enthousiasmée; duo remarquable avec Pierre Julien (« Grazy Rythm ») : une mention au pianiste Michel Olive au bassiste René Julien et au drummer Jean Raymond.

Aux environs de 0 h 30 entracte consacré aux interview et aux dédicaces et ensuite la « Jam » reprend ses droits avec tous les musiciens : Tous à tour Guy Lafitte, René Coll, Pierre Julien, etc, prenaient le chorus autour de thèmes comme « Indian », « Remember April... »

Ce n'est que vers 2 heures du matin, que l'assistance se retire à regret, tant cette soirée fut plaisante et attachante. Un bon point donc au Conseil de Maison qui nous promet de belles soirées pour la saison prochaine.

Car, il convient de le préciser, c'est au titre de test que pareille manifestation musicale avait été mise sur pied : en tous points elle s'avéra à la mesure de la somme incalculable d'efforts déployés généreusement par son promoteur Jean-Pierre Cayrol

que l'on peut complimenter sans réserve bien que sa fibre d'artiste musicien ait suffisamment vibré jeudi soir.

Il a pu ainsi se sentir récompensé de toute la peine qu'il s'était donnée.



● Dans le coin de « fans » on fit chorus, notamment avec le drummer lézignanais Michel Calvayrac qui appartient maintenant au Hot-Club de Carcassonne.



● On a failli jouer à guillets fermés, la preuve ce flash d'ensemble ! (Photos Costesque, Léziennan)